



Des associations de parents dans toutes les écoles ?

Analyse des motivations, difficultés et réponses apportées

Étude de la FAPEO 2012

Recherche et rédaction : Johanna de Villers
Fédération des associations de parents de l'Enseignement officiel
Avenue du Onze novembre, 57 1040 Bruxelles 02 527 25 75 – 02 525 25 70

www.fapeo.be – secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Table des matières

Table des matières	2
Résumé	3
Mots clés	3
Prologue	4
Introduction	5
Cheminement de l'étude	8
I. Étude 2010 « Le traitement différencié des élèves de milieux populaires »	8
II. Étude 2011 « Les enseignants face aux milieux populaires. Quelles représentations ? »	9
III. Étude 2012 « Des associations de parents dans toutes les écoles ? Analyse des motivations, difficultés et réponses apportées »	11
À la rencontre de nos AP	14
I. Des AP en milieu précaire, c'est possible	14
II. Profils d'AP en milieux précaires ou mixtes	16
Des parents-relais dans des écoles en milieux très précaires (ISE 1)	16
Des parents « solidaires » dans des écoles sur la frontière sociale (ISE 5)	17
Le choix d'une école de proximité caractérisée par la mixité	19
III. La création de l'AP	21
La direction à l'initiative	21
Des parents à l'initiative	23
Le rôle d'accompagnement de la Fapeo	26
IV. L'évolution des relations dans l'école	29
Avec la direction	29
Avec les enseignants	29
Entre parents	32
V. Heurts et difficultés	36
Les statuts	36
La disponibilité des locaux	38
Mobiliser d'autres parents	39
VI. Parents-relais/Parents solidaires. Déconstruire le mythe du parent preneur de pouvoir	41
Des parents-relais	41
Des parents solidaires en quête de mixité	43
VII. Les réalisations	46
Activités festives/conviviales/de rencontre	46
Visibilité/reconnaissance	47
Réflexion/éducation permanente	48
Démarches citoyennes/ lobby	49
Projets divers	49
Conclusions	52
I. Soutenir les parents solidaires	52
II. Développer un espace-parents dans l'école	53
III. Mettre les parents en réseau	56
Bibliographie	58

Résumé

Cette étude constitue le 3^e volet d'une étude pluriannuelle sur les liens entre parents et école en milieu populaire. Elle se penche sur le terrain de nos associations de parents dans des écoles en milieux précaires ou caractérisées par une grande mixité sociale en Région bruxelloise. Il s'agit d'approfondir la réflexion sur la participation parentale dans ces écoles : quelles formes prend-elle ? Doit-on la renforcer et l'accompagner, et si oui, de quelle manière ?

Face à ceux qui affirment que les associations de parents ne sont pas des lieux de démocratie, que la prise de pouvoir des parents de milieux plus privilégiés est un fait inéluctable et que les parents en milieux très précaires ne sont pas capables de mobilisation collective, nous apportons des éléments de réponses contradictoires : il y a dans ces écoles des parents solidaires, l'ouverture de l'école y a des effets bénéfiques et les parents de nos AP expriment clairement le souhait d'être dans un mouvement parental collectif, dépassant le cadre strict de leurs écoles.

Cette étude propose enfin de nombreux outils de réflexion, ainsi qu'une série de pistes d'action et de recommandations pour soutenir la participation parentale dans toutes les écoles.

Mots clés

Région bruxelloise - Écoles fondamentales - Association de parents - Milieu populaire - Milieu précaire - Mixité sociale - Participation - Mobilisation collective - Réseau - Démocratie - Acteur social - Parent-relais - Parent solidaire - Espace parents - Réseau inter-AP

Prologue

Ceci n'est pas une étude au sens scientifique du terme, c'est un coup de sonde sur le terrain des associations de parents en milieu précaire ou caractérisé par une grande mixité sociale¹. Le terrain privilégié a été celui des AP affiliées à la Fapeo en Région bruxelloise. Ce qu'on y observe est certainement transposable aux autres régions, sachant que les actions à mener sur le terrain doivent toujours s'ancrer dans la réalité locale.

Cette étude est une réponse à ceux qui affirment que les associations de parents ne sont pas des lieux de démocratie, que la prise de pouvoir des parents de milieux plus privilégiés est un fait inéluctable et que les parents en milieux très précaires ne sont pas capables de mobilisation collective.

Cette étude montre qu'ils n'ont pas raison sur ces points : les associations de parents que nous avons rencontrées sont des lieux d'expression démocratique où des parents s'engagent dans les voies d'une école participative et amènent dans leur sillage d'autres parents...

Guide de lecture

Cette étude est présentée en 4 parties :

- 1) L'**introduction** où les objectifs de l'étude sont précisés.

Les encadrés bleutés approfondissent un élément théorique, suggèrent une piste de lecture ou reprennent un extrait d'une autre recherche.

- 2) Un chapitre méthodologique où le **cheminement de l'étude** est explicité.
- 3) Le corps du texte « **À la rencontre de nos AP** » qui propose de rendre compte de la vie de nos AP à travers leur genèse, leurs difficultés, leurs réalisations. Le texte est ponctué d'encadrés rosés comportant :

- ➔ Des constats
- ✓ Des pistes d'action et recommandations

- 4) En **conclusion**, trois recommandations principales seront formulées.

¹ Un immense merci aux parents qui nous ont fait confiance et qui nous ont accueillis dans ce travail de terrain. Nous espérons qu'en retour cette étude pourra nourrir le travail des AP dans les écoles et contribuer modestement au projet d'une école participative. Merci aussi à tous les collègues de la Fapeo qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la finalisation de ce travail.

Introduction

→ Cette étude est le troisième volet d'une série de trois études menées à la Fapeo que vous pouvez consulter sur notre site www.fapeo.be.

Cette étude 2012, « Des associations de parents dans toutes les écoles ? », constitue le troisième volet d'une étude pluriannuelle de la Fapeo sur les rapports entre écoles et parents de milieux populaires². Ce dernier volet a pour objectif d'approfondir la réflexion sur la participation parentale en milieu précarisé ou mixte : quelles formes prend-elle ? Doit-on la renforcer et l'accompagner et, si oui, de quelle manière ?

L'étude 2010 proposait un état des lieux des *politiques* publiques en matière d'éducation à visée des classes socio-économiques défavorisées. L'étude 2011 concernait les enseignants qui travaillent dans des écoles bénéficiant de l'encadrement différencié. Ce troisième volet se penchera plus sur le **rapport des parents à l'école** et sur **l'accompagnement de différentes formes d'implications parentales collectives dans la scolarité, celles qui relèvent de la participation.**

La participation parentale en FWB

En Belgique, la participation parentale s'est développée dans les années 1960. Il s'agissait de faire des parents des acteurs à part entière de l'école alors qu'auparavant ils en étaient largement exclus. Historiquement, en effet, la culture de la participation ne fait pas partie de notre système scolaire. Depuis peu, le cadre légal de cette participation parentale est fixé par deux décrets :

- Le décret « Missions » de 1997 qui instaure les Conseils de participation.

² La notion de milieu populaire peut sembler dépassée pour certains lecteurs. Nous l'avons utilisée dans les études précédentes dans un but bien précis : la notion de milieu précaire ne signale pas nécessairement la distance entre culture familiale et culture scolaire, par contre la référence aux « classes populaires » (en ce compris les populations issues de l'immigration socio-économique) permet de pointer la distance entre culture familiale et culture scolaire, élément central pour comprendre ce qu'on appelle les « malentendus » entre école et parents.

- Le décret « Associations de parents » de 2009 qui définit le cadre légal à l'existence des associations de parents dans les écoles. La mission des AP selon ce décret³ étant définie de la manière suivant :

« L'Association de Parents (...) a pour mission de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement dans le respect des droits et obligations de chacun. L'Association de Parents organise une veille passive et active en vue d'informer, le plus objectivement possible, tous les parents d'élèves. »

→ La participation⁴

D'un point de vue lexical, la participation désigne le fait de prendre part à une action collective. Cette notion fait des individus des membres actifs de la vie sociale, politique, économique, impliquant un « droit de regard, de libre discussion et d'intervention directe à propos des pratiques les concernant ».

La culture de la participation s'est développée dans les années 1970 autour du concept de démocratie participative. Il s'agissait de faire des citoyens, reconnus dans leur diversité et par leur vitalité, des membres actifs de la société via notamment des organes de représentation. Le développement de cette approche a permis à l'individu d'être reconnu comme acteur capable d'intervenir dans l'organisation sociale.

Cette culture a amené des avancées sociales certaines, mais présente au moins deux limites : primo, l'individu risque de n'être entendu qu'à travers ses organes de représentation ; secundo, tout y paraît négociable, alors que le poids des structures sociales reste déterminant.

Objectifs de l'étude

On dit souvent que la participation parentale n'est pas possible dans toutes les écoles et *a fortiori* dans les milieux sociaux plus défavorisés. Les raisons évoquées sont diverses : absence de culture de la participation, manque d'outils, démission parentale, prise de pouvoir des parents plus favorisés à l'encontre des autres...

À la Fapeo, nous faisons au quotidien le pari qu'encourager la participation parentale est non seulement souhaitable, mais aussi possible dans des écoles accueillant des publics plus défavorisés, là précisément où la culture de la participation ne serait pas présente.

³ Art. 2, § 2 du Décret portant sur les Associations de parents d'élèves et les organisations représentatives d'associations de parents d'élèves en Communauté française, 30 avril 2009.

⁴ Voir la définition proposée dans le *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, Bayard, 2006.

Afin d'examiner cette hypothèse, nous avons décidé de rencontrer des associations de parents (AP) qui se sont constituées dans des milieux différents. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de travailler avec des AP constituées dans des écoles bénéficiant de l'encadrement différencié⁵ (ex- discrimination positive). En regardant nos chiffres sur Bruxelles, nous avons constaté que nous avons beaucoup d'AP dans ces écoles et qu'il était intéressant de déconstruire l'idée selon laquelle les parents de milieux socio-économiques moins favorisés ne pouvaient pas élaborer une action collective et s'impliquer de manière constructive dans la vie scolaire.

Nous sommes donc partis à l'écoute de parents, et nous les avons rencontrés motivés, impliqués et conscients des enjeux sociaux liés à l'école. Il est vrai que le public que nous rencontrons via les AP affiliées à la Fapeo est à la base motivé (ils ne seraient sinon ni en AP, ni affiliés), mais ce sont les parents avec lesquels nous travaillons et qui sont présents en première ligne dans les écoles : leur point de vue nous semble donc fondamental.

Le résultat de ces rencontres nous a permis d'observer leurs diverses manières de s'impliquer dans l'école, leurs motivations, leurs manières de fonctionner, leur lien avec la Fapeo. L'objectif est de dresser certains constats, d'identifier des réponses en termes d'action et de faire certaines recommandations.

⁵ Sur les principes de l'encadrement différencié, voir dans l'Étude FAPEO 2010, le §10. Voir également l'Analyse FAPEO 2011, « L'indice socio-économique des écoles. Comment ça marche ? À quoi ça sert ? ».

Cheminement de l'étude

I. Étude 2010 « Le traitement différencié des élèves de milieux populaires »

L'objet du premier volet de cette étude était d'analyser les politiques compensatoires (traitement différencié) en faveur des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés.

Constat : Les parents d'élèves sont relativement absents des politiques éducatives, et *a fortiori* des politiques compensatoires. Cela à trois exceptions près : le décret « Missions » de 1997 instaure les **Conseils de participation**, le **Contrat pour l'école** de 2005 inscrit comme dixième priorité le **renforcement du dialogue écoles-familles** et, découlant directement de la priorité précédente, le décret « **Associations de parents** » du 30 avril 2009 donne un cadre légal à la participation parentale collective dans les écoles. On peut ajouter à cela que les CPMS ont parmi leurs missions, celle du « soutien à la parentalité », mais cela vise le plus souvent du suivi individuel.

En conclusion, nous revenions à ce qui avait été notre question de départ : faut-il rapprocher les parents de milieu populaire de l'école ? Oui, la relation parents-école est un élément clé de la réussite scolaire de chaque enfant, et donc de sa trajectoire sociale future, nombre d'études l'ont démontré⁶. Mais le renforcement de ce lien ne peut se fonder « sur le déficit culturel des familles, sur des handicaps supposés existants ou bien encore sur des carences apparemment révélées, si ce n'est une visée normalisante et surtout moralisante d'une action éducative envers les familles⁷ ». Oui donc, il convient de renforcer les liens entre parents et écoles, mais de quelle manière, c'est là que la question se complique.

⁶ Bouveau P. et Rochex J.-Y., *Les ZEP, entre école et société*, Paris, CNDP-Hachette-Education, 1997. Voir surtout le chapitre « Les parents face à l'école » ; Lacroix J., « La participation parentale collective en milieu précarisé, un outil pour une éducation équitable ? », *Les analyses de la FAPEO*, 2010.

⁷ Bouveau P. et Rochex J.-Y., *op. cit.*, p. 41.

II. Étude 2011 « Les enseignants face aux milieux populaires. Quelles représentations ? »

Dans l'étude 2011, nous sommes partis à la rencontre des enseignants d'écoles fondamentales bénéficiant de l'encadrement différencié avec les questions suivantes : quelles sont les pratiques mises en œuvre par les équipes pédagogiques pour travailler avec les parents de milieux populaires ? Quelles sont les représentations qui sous-tendent ces pratiques ? Comment les enseignants perçoivent-ils leur travail en milieu populaire ?

Cette analyse a reposé sur une **enquête de terrain qualitative** : des entretiens collectifs et individuels ont été réalisés dans le cadre d'écoles fondamentales en « **encadrement différencié** » (ex- discrimination positive).

Constat : Les représentations des enseignants sont variables, parfois alimentées par le manque de communication et la méconnaissance réciproque. Loin de l'image d'enseignants ayant un discours univoque sur la démission parentale, on a vu que les enseignants avaient des représentations bien plus nuancées des parents, oscillant entre le ressenti d'une implication parentale forte et le constat d'une démission.

- ✓ S'il y a largement convergence de projet entre parents et école, et même semble-t-il parfois convergence de normes, la plupart des parents de milieux socio-économiques défavorisés apparaissent, nous disent les enseignants, comme peu outillés pour suivre la scolarité de leurs enfants. Mais ce manque apparent d'outillage des parents signifie-t-il qu'il fasse renforcer les « compétences » parentales, avec tous les risques de « normalisation » que ce processus implique ?

Ce volet concluait sur une note un peu provocatrice qui amène une réflexion que nous poursuivons toujours à la Fapeo : faut-il aider les parents à être de « bons parents d'élèves » ? La difficulté face à cette idée de faire des parents des « meilleurs parents d'élève », c'est de trouver l'équilibre entre le désir de l'école de normaliser les parents, qui répond parfois à la demande de soutien éducatif de parents qui ne maîtrisent pas les exigences de la vie scolaire, et le refus précisément de ce discours de normalisation : « un bon parent, c'est... ». Pourtant, c'est aussi en répondant de manière juste à cette demande de support des parents qu'on visera à plus d'équité scolaire, car la méconnaissance des codes scolaires par les parents joue en défaveur d'une bonne intégration scolaire.

- ✓ Un travail sur les structures de l'enseignement afin de les rendre moins inégalitaires (pour lutter contre un système scolaire discriminant) n'implique pas de rejeter l'idée d'un accompagnement des parents (en particulier de ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire), à condition qu'il soit pensé dans des termes justes (éviter les écueils de la normalisation).

Ce qui est sûr, c'est que les enseignants ne sont pas formés à la communication avec les parents. Comme nous avons entendu le dire un directeur d'école : « *Les enseignants sont très formés à la communication avec les enfants, par contre, ils ne le sont pas du tout avec les parents...* ». En témoigne souvent la disparité énorme des pratiques de communication parents-école dans les différents établissements : ici, la communication se fait uniquement lors des réunions biannuelles « parents » où les enseignants se plaignent d'avoir très peu de parents, ailleurs, des dispositifs d'échanges et de communication se mettent en place comme les « classes ouvertes » (les parents peuvent assister aux cours à certains moments définis de l'année), le café des parents ou simplement l'existence d'un lieu ouvert dans l'école (préau couvert, vaste entrée) où les parents peuvent se rencontrer, discuter, échanger, consulter les valves et avis, et rencontrer l'une ou l'autre personne de l'équipe éducative...

Ici, la communication existe, ailleurs, elle se réduit à néant, alimentant de part et d'autre les fantasmes : parents démissionnaires, inefficaces, envahissants, méprisants, parents preneurs de pouvoir ; enseignants injustes, incompétents, démotivés, méprisant les parents...

Notons qu'aucun enseignant ne nous a parlé d'association de parents ou de conseil de participation. Partout, les enseignants ont souligné le manque d'implication à la fois individuelle et collective dans l'école de la majorité des parents... ou alors l'excès d'implication (revendication) d'autres (beaucoup plus rares). La culture de la participation a semblé fort peu présente dans ces écoles.

De même, les parents ne sont pas formés à communiquer avec l'école, la seule chose qu'ils en savent, c'est souvent ce qu'il leur reste comme souvenir de leur propre expérience scolaire, avec les risques de reproduction sociale qui en découlent : si le parent était « bon élève », à la scolarité facile, il percevra l'école comme un lieu accueillant ; si le parent était « mauvais élève », à la scolarité chaotique, l'école lui apparaîtra comme un lieu conflictuel ; si le parent n'a lui-même pas été scolarisé, l'école sera pour lui un univers inconnu, impressionnant et parfois effrayant... mais habité de nombreux espoirs (entre le respect de l'institution scolaire et la délégation totale des tâches d'instruction à l'école).

Pour poursuivre ces réflexions et compléter le tableau sur les liens parents-école, le 3^e volet s'intéressera aux représentations qu'ont les parents de l'école et de leur rôle à travers leur participation à des associations de parents.

III. Étude 2012 « Des associations de parents dans toutes les écoles ? Analyse des motivations, difficultés et réponses apportées »

Nos observations, qui rejoignent les nombreuses études sur ce sujet⁸, montrent que dans les écoles, les relations entre parents et enseignants, sont souvent caractérisées par de la méfiance réciproque, de l'incompréhension, des malentendus qui se marquent particulièrement quand les écarts sociaux entre les deux groupes sont importants. Face à ce constat, nombreux sont ceux qui recommandent de soutenir le dialogue parents-école. C'est en ce sens que le décret « Associations de parents » a été voté en 2009 en Communauté française et que des circulaires sont envoyées depuis deux ans aux écoles. Lise-Anne Hanse, directrice générale de la Direction de l'enseignement obligatoire (FWB), écrit ainsi en introduction à la circulaire datée du 11 octobre 2012 destinée aux Pouvoirs organisateurs et aux directions d'école :

« La présente circulaire a pour objet de vous rappeler les enjeux liés à la **qualité des relations entre l'équipe pédagogique et les familles** telles que définies dans le décret du 30 avril 2009 portant sur les Associations de parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de parents d'élèves en Communauté française.

La **participation parentale** est indéniablement un avantage, un atout pour donner aux élèves le maximum de chance dans la réussite de leur cursus scolaire. Cette nécessité est soulignée par de nombreuses études traitant de la question. Une **véritable "alliance éducative"** entre les parents, l'équipe pédagogique et les jeunes contribue à une meilleure compréhension réciproque, favorisant ainsi les apprentissages et l'épanouissement des élèves⁹ ».

Il existe donc un cadre légal, mais quelle communication se met-elle en place ?

Hypothèse

Il est possible de créer et de maintenir des AP dans des écoles qui accueillent un public socio-économique défavorisé.

⁸ Cf. notamment les travaux de Bernard Lahire, Pierre Bourdieu, Daniel Thin, Eric Mangez, Jean-Pierre Pourtois, Huguette Desmet et Willy Lahaye, Pascale Jamouille, Danielle Mouraux ou encore d'associations de terrain comme ChanGement pour l'égalité, Lire et Ecrire, ATD-Quart Monde ou les rapports du Délégué aux Droits de l'enfant.

⁹ Circulaire n° 4182 du 11/10/2012, p. 1. [C'est nous qui soulignons]

Questions de recherche

Dans des milieux scolaires précaires : Comment travailler et renforcer ces modes de communication ? Comment déconstruire les représentations réciproques, les *a priori*, les préjugés ? Comment travailler ensemble à l'intérêt des enfants ? Comment définir les rôles éducatifs de part et d'autre ? Comment travailler ensemble sur le sens de l'école ? Comment développer les modes de collaboration parents-école ? Bref, comment susciter la participation parentale ?

Selon quelles modalités les AP en milieu scolaire précaire se sont-elles créées ? À la demande de qui ? Pour faire quoi ? Comment fonctionnent-elles ? Quels sont les objectifs des parents ? Quel est le profil des parents qui constituent le Comité ?

Ce qui permet d'aborder la question de la communication AP/école : le dialogue s'est-il établi facilement ? Quels ont été (ou sont encore) les obstacles à franchir ? Quelle est la relation avec la communauté éducative ?

Ces AP permettent-elles de réduire les malentendus parents-écoles et (r)établir des formes de communication ? Sont-elles des vecteurs de communication parents-parents/Parents-école/Parent-parent-école ? Est-ce que des rapports de pouvoir s'établissent entre parents ?

Méthodologie

Nous avons rencontré des membres d'associations de parents d'écoles fondamentales qui bénéficient de l'encadrement différencié, l'idée étant de partir des AP pour voir comment elles se sont créées et comment elles fonctionnent.

Sur le même mode que dans les études précédentes, nous avons identifié les écoles par leur indice socio-économique moyen. Cet indice permet de définir la classe (de 1 à 20) à laquelle elles appartiennent. **Rappelons que les implantations des classes 1 à 5 bénéficient de l'encadrement différencié.** La classe 1 étant la plus faible, ce sont les écoles de cette catégorie qui bénéficient du plus de moyens complémentaires, les moyens diminuent alors progressivement jusqu'à la classe 5. En gros, cela signifie que les écoles de classe 1 accueillent les publics les plus fragilisés, et que les caractéristiques de la population scolaire sont de moins en moins défavorables quand on monte de classe. Les écoles de classe 5 sont à la limite de cette catégorisation. Notre enquête a concerné des AP dans des écoles de classes 1 à 5.

Matériel d'observation

- Observations de réunions de parents, organisation de rencontres avec des AP, échange d'expériences avec les animateurs de la Fapeo.
- Organisation d'entretiens ciblés avec un nombre restreint d'AP choisies parce qu'elles sont représentatives de ce qu'il se passe dans l'ensemble de nos AP. Sélection de 4 AP :

- 2 dans des écoles du centre de Bruxelles de **classe ISE 1**, soit des **AP en milieu très précaire**. Suivi de la première AP pendant 1 an (8 réunions) et organisation d'un entretien formalisé avec la seconde (enregistrement/retranscription/traitement thématique).
- 2 dans des écoles de quartiers plus périphériques (Schaerbeek et Etterbeek) de **classe ISE 5**, soit des **AP en milieu social mixte**. Organisation d'un entretien formalisé avec chacune (enregistrement/retranscription/traitement thématique).

➔ Sur le calcul et l'attribution de cet indice socio-économique, voir l'analyse 2011 de la Fapeo : L'indice socio-économique des écoles. Comment ça marche ? À quoi ça sert ? »

✓ www.fapeo.be

➔ Grille d'entretien en annexe, page 62.

À la rencontre de nos AP

I. Des AP en milieu précaire, c'est possible

En Région bruxelloise, la Fapeo a réussi à créer des AP dans des écoles aux caractéristiques très diverses, en ce compris des écoles accueillant un milieu plus précaire.

Afin d'estimer si nous touchions, effectivement, via nos AP, une diversité d'écoles, en ce compris des écoles en encadrement différencié, nous avons croisé les listings de nos AP bruxelloises avec leur « classe ISE ».

À **Bruxelles**, sur l'ensemble de nos **AP** d'écoles maternelles, primaires et secondaires, on constate la répartition en « classes ISE¹⁰ » suivante : **un peu moins de la moitié des AP** relèvent d'une école d'une **classe 1 à 5** ; **un peu plus de la moitié des AP** relèvent d'une école appartenant aux **classes 6 à 20**.

Si l'on ne s'intéresse qu'aux **AP d'écoles fondamentales** (maternelles et primaires), qui sont les plus nombreuses, la proportion d'écoles où existent des AP et qui bénéficient de l'encadrement différencié augmente encore : la moitié des AP relèvent d'une école appartenant aux classes 1 à 5 et l'autre moitié des AP relèvent d'écoles appartenant aux classes 6 à 20.

Si nous croisons ces données avec la proportion d'écoles en encadrement différencié sur la Région bruxelloise, on constate que les proportions que nous atteignons sont quasiment égales à la moyenne régionale, en particulier pour le primaire.

¹⁰ Pour attribuer un indice moyen à une AP lorsque plusieurs implantations sont concernées, nous avons calculé la moyenne des indices des différentes implantations, sachant que ce calcul ne donne qu'une approximation, car une AP peut avoir une implantation avec un indice 2 et une autre avec un indice 6.

Des AP dans tous les milieux !

Le discours sur la démission parentale en milieu précaire est récurrent, ainsi que celui sur la difficulté de mobiliser les parents en milieu populaire.

Sans aller jusqu'à dire que les chiffres présentés prouvent le contraire, on peut néanmoins constater la **présence de nombreuses AP dans des écoles travaillant avec des publics plus fragilisés** (considérant que l'attribution de moyens renforcés dans le cadre de l'encadrement différencié est un indicateur de cet état de fait). De plus, sur ces AP en encadrement différencié, **plus de la moitié concernent des écoles des classes 1 ou 2**, c'est-à-dire des écoles qui bénéficiaient déjà de la discrimination positive et qui accueillent les publics scolaires (en moyenne) les plus fragilisés, lorsque l'indice de l'école est plus proche de 5, le public scolaire est généralement plus mixte.

➤ Des AP en milieu précaire, c'est possible !

Ces constats sont donc encourageants sur la possibilité de mobiliser des parents dans des écoles accueillant des milieux sociaux très divers, même si comme nous allons le voir dans le chapitre qui suit, les modalités de création d'AP et les objectifs peuvent varier, en fonction du profil de parents.

II. Profils d'AP en milieux précaires ou mixtes

Remarque préalable : des écoles où la Fapeo a une AP, nous avons choisi d'en présenter plus particulièrement 4. Certaines observations liées à d'autres AP interviendront occasionnellement.

Des parents-relais dans des écoles en milieux très précaires (ISE 1)

Dans nos associations de parents bruxelloises, nous avons retenu deux AP dans deux écoles accueillant un public très précarisé. Nous les appellerons école de la Gare et école des Cerisiers.

Ces écoles ont chacune un indice socio-économique moyen de 1, soit le plus faible possible. Cet indice étant une moyenne des quartiers de résidence des élèves, il est évidemment possible que l'école accueille aussi des élèves de milieu moins précaire. Elles sont toutes deux situées dans le centre de Bruxelles, dans ce qu'on appelle le croissant pauvre. Elles accueillent quasi exclusivement un public issu de l'immigration (2^e ou 3^e génération, primo-migrants ou réfugiés). Les origines sont très diverses : Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Europe de l'Est, Amérique du Sud, Asie... Chez certains parents, on sent le malaise vis-à-vis de l'école, comme s'ils n'y avaient pas leur place, comme s'ils étaient intimidés. À l'entrée de l'école, des parents baissent le regard quand ils y entrent, se pressent et repartent le plus vite possible... parents intimidés par l'institution, qui entrent et sortent le plus vite possible... surtout ne pas s'y arrêter... Cela dépend fort de l'espace prévu pour reprendre les enfants : à l'école de la Gare, les parents ne peuvent pas rentrer dans l'école, le trottoir est peu propice à la convivialité (circulation, intempérie, manque de confort...). L'organisation de l'école des Cerisiers est plus propice à la rencontre entre les parents : ils rentrent dans le grand préau couvert pour déposer et récupérer leurs enfants, et s'y rencontrent.

Dans l'école de la Gare, nous avons rencontré pendant un an 4 parents, membres du Comité :

- Papa, diplôme du secondaire, employé communal (aide aux personnes), belge, 1 enfant, président de l'AP.
- Maman, diplôme du secondaire, mère au foyer, belge, 4 enfants, voilée, secrétaire.
- Papa, d'origine marocaine, sans emploi, 3 enfants, trésorier.
- Papa, d'origine subsaharienne, sans emploi, 2 enfants, vice-président.

Dans **l'école des Cerisiers** (Bruxelles), ce sont uniquement des mamans qui sont membres de l'AP (toutes portent le foulard), nous avons surtout rencontré deux d'entre elles :

- Maman, diplôme d'institutrice, mère au foyer (temporaire), Belge d'origine marocaine, 4 enfants, présidente de l'AP.
- Maman, diplôme de l'enseignement supérieur, travaille dans une ASBL, Belge d'origine marocaine, 3 enfants, trésorière.

Dans les deux cas, des parents, déjà très impliqués dans la scolarité de leur enfant, s'investissent également dans l'AP. Il s'agit de parents (pères et mères) qui soit travaillent, soit ont un minimum de formation scolaire. Les écoles sont ici choisies pour leur proximité, parce que les parents y ont trouvé de la place et parfois aussi pour leur réputation (école des Cerisiers).

« *Nous aussi, on peut faire des choses pour l'école* », disent-ils. Ces parents prennent avec beaucoup de sérieux cette fonction parentale dans l'école, ils expriment leur fierté d'avoir créé une AP, portent avec un certain sentiment de fierté les titres de « président », « trésorier », « secrétaire ». La participation à l'AP est vécue comme importante dans leur quotidien de parent d'élève.

Dans ce cas, le profil des parents correspond à ce qu'on pourrait appeler des « **parents relais** ».

Des parents « solidaires » dans des écoles sur la frontière sociale (ISE 5)

Nous avons délibérément choisi de nous pencher aussi sur des AP d'écoles situées sur la frontière sociale¹¹. Dans le volet 2 de l'étude, nous définissons ces écoles comme situées dans des quartiers soumis à une gentrification (installation de jeunes ménages des classes moyennes-supérieures dans des quartiers populaires). Ici, dans les écoles visitées, c'est un processus un peu différent qui a été observé : des écoles qui accueillent un public plutôt « classes moyennes belges », voient leur population scolaire se diversifier (immigration, milieux moins favorisés). Ce sont des écoles à la « frontière » des « beaux quartiers ».

Dans ces écoles, on rencontre des parents de milieux favorisés (travailleurs du milieu socio-culturel, artistes, professions socio-médicales...), voire très favorisés (fonctionnaires à la Commission européenne, cadres supérieurs, pour la plupart détenteurs de diplômes universitaires, qui investissent une école de proximité par

¹¹ Pour une définition, voir le volet 2 de l'étude : « Les enseignants face aux milieux populaires Quelles représentations ? », Étude de la FAPEO 2011. Voir en particulier le § 2.4. « Une école sur la frontière sociale », p. 22.

choix. On rencontre donc dans ces AP des parents très favorisés en termes éducatifs (en langage commun, on dirait des « Bobos » ou des « intellectuels »).

Curiosité à noter, il y a dans ces associations de parents, bon nombre de Français et d'étrangers de l'UE (fonctionnaires de la commission européenne ou d'organismes internationaux)¹². Une hypothèse à cet investissement fort de parents étrangers d'un certain niveau socio-économique : seraient-ils plus motivés que les parents « belges » à investir des réseaux sociaux et locaux par l'école de leur enfant, n'étant pas encore ancrés ici dans des réseaux familiaux ou autres ?

Dans ces écoles, nous avons rencontré à plusieurs reprises des parents de deux AP :

Ceux de **l'école du Bois** (Schaerbeek) : 2 papas forts engagés à la Fapeo.

- Papa, diplôme d'études universitaires, ingénieur, Belge (d'origine marocaine), 2 enfants, président de l'AP.
- Papa, diplôme d'études universitaires, fonctionnaire à la CEE, français, 2 enfants, secrétaire.

Ceux de **l'école des Hirondelles** (Etterbeek) : 3 parents

- Maman, diplôme d'études supérieures (BAC), profession médicale, belge, 2 enfants, présidente
- Papa français, diplôme d'études universitaires, artiste, 3 enfants, vice-président.
- Maman française, diplôme d'études universitaires, *free-lance* (interprète), 1 enfant, trésorière.

Dans ces AP, on a rencontré des parents des classes moyennes et supérieures véritablement motivés par la mixité sociale à l'école et par une école de proximité. On est loin ici de la configuration d'écoles « ghettos », on est dans une mixité effective : nationalités très diverses, niveaux socio-économiques variables, employés, fonctionnaires, femmes au foyer, chômeurs ou allocataires sociaux, Belges, immigrés économiques et étrangers favorisés se côtoient. Ces parents disent investir ces écoles parce qu'il y a de la mixité, mais serait-ce le cas dans des écoles beaucoup plus défavorisées, voire ghettoïsées ?

Ces parents nous ont fait découvrir un autre regard sur la mixité à travers l'exposé de leurs motifs de choix d'école qu'il nous a semblé intéressant de transposer ici.

¹² Ce qui est peu étonnant quand on envisage la présence des institutions européennes et qu'on sait que les Français sont le 1^{er} groupe de nationalité étrangère à Bruxelles. Pour rappel : 30 % de la population bruxelloise est de nationalité étrangère et près de 50 % des Bruxellois soit sont étrangers, soit étaient de nationalité étrangère à leur naissance.

Le choix d'une école de proximité caractérisée par la mixité

Certains de ces parents (singulièrement les Français) expliquent avoir choisi l'école de quartier pour la proximité et pour la mixité, comme s'il s'agissait de garantir un minimum de mixité sociale dans l'éducation de leurs enfants.

« Dans les parents engagés dans l'association de parents, il y a un bon contingent de parents étrangers de bon niveau socio-culturel, étrangers de l'Union européenne en général, qui font le choix de mettre leur enfant dans l'école du quartier. Et ce sont des gens assez impliqués. » (maman, école des Hirondelles)

Deux parents français rencontrés ramènent leur logique de choix à celle de la « carte scolaire » en France :

« Moi, (...) la première raison de ce choix, c'est que je suis assez têtu et que je suis français.

- *Je crois que c'est notre tradition en France, avec la carte scolaire, de mettre nos gamins au coin de la rue, un point c'est tout. (...)*
- *Puis la deuxième chose, c'est la mixité, ça pour moi c'était important, essayer de rencontrer des gens » (parents, école des Hirondelles, de nationalité française)*

Une autre maman exprime aussi sa volonté de trouver une mixité à taille humaine :

« Puis alors une école familiale et de petite taille, ça c'était tout à fait essentiel (...). Pour moi, le plus important, c'est que mon enfant aille dans une école où il se sente bien. (...) si on n'apprend pas les bases de respect des uns des autres dans toute cette mixité, si on ne le fait pas à l'école, je ne suis pas sûre qu'on le fasse ailleurs. » (maman, école des Hirondelles)

Cette recherche de proximité et de mixité n'implique pas que les parents ne cherchent pas aussi un contenu pédagogique dans l'école ou ne soient pas attirés par sa « réputation » : projet d'école, pédagogie, climat familial, taille réduite, absence de compétition... Parfois, plusieurs parents qui se connaissent auparavant investissent collectivement l'école.

Dans l'école d'Etterbeek, c'est aussi le réseau social qui a fonctionné :

« J'ai rencontré tout un groupe de parents de l'école convaincus. C'est vrai que j'ai toujours un peu de craintes par rapport au niveau. (...) C'est un choix de proximité, mais aussi j'avais eu d'excellents échos de différentes personnes, notamment par rapport au directeur. » (maman, école des Hirondelles).

Des parents (classe moyenne, milieu associatif, culturel...) rencontrés dans une autre AP ont aussi décidé collectivement de faire un choix de quartier et d'inscrire leurs enfants dans une école du centre de Bruxelles : s'assurant ainsi que leurs enfants conserveraient leur groupe de copains et que les parents pourraient maintenir entre eux des formes de solidarité. Cette école, de classe ISE 1, accueille un public très défavorisé, notamment de primo-migrants. Elle est d'ailleurs la seule école primaire

de la Ville à avoir une classe DASPA¹³. On est plus proche de l'école ghetto que d'une école mixte (en dehors de ces quelques parents). Ici, l'intégration scolaire de ces parents est plus compliquée : la distance est énorme avec les autres parents et la culture de l'école n'est clairement pas participative.

Cela étant, ces stratégies de choix d'école se retrouveraient aussi dans des milieux moins favorisés, comme le montre Nicolas Roland¹⁴, chercheur à l'ULB : les familles de milieux populaires qui développent le plus de stratégies en matière de choix d'école sont celles où l'un des deux parents a un emploi, ce qui signifie que ce parent est inscrit dans des réseaux sociaux qui lui permettent d'avoir accès à de l'information sur les écoles.

✓ Ces observations et celles qui suivent permettent de déconstruire le stéréotype du « parent favorisé » preneur de pouvoir ! Elles permettent aussi de nuancer l'image du parent porteur d'un capital socio-éducatif cherchant la « bonne école » et fuyant la mixité.

✓ Ces observations ne doivent pas non plus nous mener à la posture naïve qui serait de penser que « ça n'arrive jamais ». Une part de parents de milieux socio-économiques favorisés font le choix d'écoles élitistes, et se méfient de la mixité sociale, mais d'autres parents choisissent une école de proximité, acceptent, voire recherchent la mixité, refusent un projet élitiste et compétitif et recherchent une école ouverte sur le monde et coopérative.

Nous verrons, par la suite, que c'est dans ce groupe que nous trouverons les « **parents solidaires**¹⁵ ».

¹³ Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (anciennes classes-passerelles).

¹⁴ Roland Nicolas, « Choisir une école dans les milieux populaires. Du choix de l'école par les familles issues de milieux populaires », *Education & Formation*, e-297, juillet 2012, p. 75- 96.

¹⁵ Pour reprendre le terme proposé dans l'ouvrage ATD Quart Monde & Pascal Percq, *Quelles école pour quelle société ? Réussir l'école avec les familles en précarité*, Éditions Quart Monde – Chronique sociale, Lyon, 2012.

III. La création de l'AP

La direction à l'initiative

Dans les écoles de la Gare et des Cerisiers, qui accueillent un public scolaire très précarisé, les associations de parents ont été créées à l'initiative des directions. Ces directions ont chacune organisé des réunions générales d'information sur la création d'AP avec la collaboration de la Fapeo.

Ces initiatives ont rencontré la motivation de certains parents de l'école, parents qu'on pourrait situer dans des classes sociales intermédiaires : ce sont des parents de milieux populaires et/ou immigrés qui ont un certain niveau d'étude, exercent une activité professionnelle et/ou possèdent un certain capital social (réseau de relations, aisance en public). **Ce sont donc des parents appartenant aux franges les plus privilégiées des milieux populaires, à la limite des nouvelles classes moyennes.**

Dans l'école de la Gare, l'AP s'est constituée autour d'un groupe de parents très mixte : une maman et trois papas aux origines diverses (belgo-belge, sub-saharien, marocain). Ce groupe, devenu le Comité des parents, est animé par la volonté de rassembler la diversité de l'école. Des parents, parfois ne parlant pas ou que très peu le français, sont invités aux réunions et aux activités. Les membres du Comité témoignent du souci de mobiliser les autres parents, allant les chercher à la sortie de l'école, lors de la *fancy-fair*...

Dans l'école des Cerisiers, l'AP s'est constituée autour d'un groupe de mamans d'origine marocaine. La création s'est faite grâce à l'accompagnement d'une animatrice de la Fapeo, non sans appréhensions au départ :

« Au début, c'est H. qui est venue (...). On était très motivées, mais on était un peu perdues. Qui va faire quoi ? Est-ce que c'est difficile ? Ça donne des responsabilités ? On a commencé à entendre : "trésorière, secrétaire, présidente", des termes qui font un peu trop entreprise, donc ça nous a fait un peu flipper, faut être honnête. (...) Taper un ordre du jour, un PV, qu'est-ce que c'est ? Et qu'est-ce qu'on doit mettre dedans ? » (maman, école des Cerisiers)

Quand la direction est à l'initiative de la création de l'AP, elle a un rôle central dans le fonctionnement de l'AP : rien ne se fait sans prévenir la direction, sans avoir son accord et son soutien.

Dans ces AP, la direction est soit présente à chaque réunion, soit tenue informée de tout ce qui se passe dans l'AP, comme si elle en faisait partie et qu'il était indispensable pour les parents d'avoir ce soutien :

« Dès le début, on joue la transparence. Je n'ai pas à envoyer au directeur les PV, les ordres du jour, ce n'est pas une obligation, mais je le fais depuis le départ, parce qu'il est impliqué dans tous nos projets. Il n'est pas membre de l'AP, mais pour nous, c'est comme un membre extérieur, il fait partie de l'AP.

- *Et au moindre truc qu'on veut faire, on lui en parle d'abord pour savoir si c'est possible ou non. (...)*
- *Il est présent à toutes les conférences ou les goûters, il nous offre tout ce dont on a besoin (...). Pour lui, franchement chapeau (...). En plus, il nous a motivées. On le voit tous les jours, il nous booste, il nous félicite, il nous remercie (...). C'est aussi des conseils, des idées. »» (maman, école des Cerisiers)*

Ailleurs, quand la direction se fait moins présente et moins soutenante, les parents se sentent comme trahis, abandonnés : ils ont besoin à la fois de la légitimité que lui accorde la direction, ainsi que souvent de son appui logistique (distribution des convocations, mise à disposition de locaux, de l'ordinateur du secrétariat...).

Ainsi, ce papa de l'école de La gare se plaint que la directrice ne les soutienne plus comme au début, qu'elle soit moins présente aux réunions. La création de l'AP ne répond pas ici à une logique d'opposition à la direction, mais a bien été portée par la direction :

« Pourquoi la directrice est-elle venue nous chercher alors ? » (papa, école de la Gare)

Dans cette autre école du centre de Bruxelles que nous avons évoquée plus haut, des parents de milieu socio-culturel favorisé ont décidé, collectivement, d'inscrire leurs enfants dans l'école, avec le soutien du directeur, heureux de les accueillir. C'est donc avec l'appui du directeur qu'ils créent rapidement une AP, avant que le directeur ne leur annonce son départ, quelques mois après la rentrée. Là aussi ces parents se sont sentis abandonnés dans leur élan, le nouveau directeur n'affichant pas la même volonté et se retranchant dans une attitude beaucoup moins collaborative.

Constat : la création de ces AP en milieux très précaires a été possible au moins à deux conditions : le soutien de la direction de l'école **et** l'accompagnement par la Fapeo.

- ✓ Si l'on souhaite renforcer la participation parentale en milieu précaire, il convient :
 - Que les directions se conforment au décret « AP » et lancent l'initiative.
 - Que la Fapeo assure un accompagnement de ces AP et soutienne les parents motivés. Leur proposer dès le départ des idées concrètes (petit déjeuner, goûter, *fancy-fair*, animation...) pour les lancer, sans rien imposer.

Des parents à l'initiative

Soutenir le projet d'école

« C'est vraiment inscrire l'association dans le projet de l'école, en le favorisant là où on peut le faire. » (papa, école des Hirondelles)

Les parents, appartenant ici aux classes moyennes, voire supérieures, sont clairement dans un projet d'échange et participatif. Ainsi, la création de l'AP répond aux motivations suivantes :

- Souhait de construire ensemble, avec ou sans projet de départ, ou simplement volonté d'être ensemble (partage) : *« L'AP, elle s'est faite aussi à partir de l'idée qu'on passait du temps ensemble devant la porte de l'école, quand on allait conduire les enfants le matin, et qu'il faisait froid et qu'on préférait aller boire des cafés, et qu'on a décidé de rendre ça plus formel en créant l'AP. » (papa, école des Hirondelles)*
- Problème dans l'école avec un manque de communication entre direction/enseignants et parents : *« J'ai eu d'énormes problèmes de communication avec l'école (...), ce qui fait que j'ai atterri à l'AP. » (maman, école des Hirondelles)*

Ici, les parents ont par eux-mêmes trouvé les documents utiles à la création de l'AP (décret AP), et ont fait appel à la Fapeo dans un second temps.

Deux obstacles principaux ont été rencontrés :

- La « méfiance » des enseignants
 - « À la première réunion, [les deux mamans initiatrices du projet] ont été agressées verbalement.*
 - (... Par rapport à cette) agressivité, il faut savoir qu'il y a, dans l'école, un vrai projet, toute l'équipe pédagogique a travaillé pendant longtemps avec un public très, très défavorisé, où il n'y avait pas ce mélange qu'il y a actuellement, et il y a une véritable entente entre eux, et ils font plein, plein de choses, mais sans du tout impliquer les parents. » (parents, école des Hirondelles)*
- Le comité des fêtes institué, cas similaire à l'école du Bois (et à de nombreuses écoles où nous accompagnons l'AP).
 - « Il y a un Comité scolaire qui porte toute une série de projets, pour eux, c'était eux l'association de parents, sauf que dans ce comité scolaire, il n'y avait pas un seul parent de l'école.*
 - C'est plutôt un comité de bienfaisance.*
 - (...) Il y a aussi une ASBL qui est chapeauté par les mêmes personnes et qui s'occupe de toutes les activités parascolaires. Donc ils font toute une série de choses extraordinaires (...). On leur a demandé s'ils avaient besoin d'aide, si les parents*

pouvaient s'impliquer, on n'a jamais eu de retour.» (parents, école des Hirondelles)

Ce comité des fêtes regroupe des personnes qui y sont investies depuis de nombreuses années, qui y sont restées alors que les enfants ont grandi. Ici, nous avons le grand-père et le fils (qui est parent d'élève). Cette structure ressemble plutôt à une amicale qu'à une AP tel que l'entend le décret. Mais malgré des objectifs bien différents, les volontaires à la création de l'AP sont perçus comme des rivaux qui voudraient remplacer cette structure par une nouvelle AP :

« Toutes ces personnes-là ont vraiment tout fait pour détruire la réunion : (...) "Qu'est-ce que vous venez faire ? Vous voulez être présidente à ma place ? Il n'y a pas de problème !" C'était vraiment un registre émotionnel, alors que nous on venait avec d'autres projets (...). C'était "Vous n'avez pas le droit !" ». (maman, école des Hirondelles)

Par contre, l'accueil du directeur est positif, il soutient clairement l'initiative.

Changer l'école

À l'école du Bois, c'est la volonté de changer l'école qui a animé la création de l'AP. Tout a commencé autour d'une discrimination spatiale que les parents ont constaté entre deux implantations de l'école maternelle :

« Tout est parti d'une maman qui avait son enfant dans une partie de l'école qu'on appelle "le Petit clos", une maman allemande, le papa était belge, et qui à un certain moment s'est posé une question : "Tiens, l'école semble bien mixée, pourtant là où est mon enfant, il y a beaucoup moins d'enfants d'origine étrangère, on n'a que des petites têtes blondes". Elle a posé des questions, d'abord aux institutrices et à la directrice, elle n'a pas eu de réponse. Elle en a parlé autour d'elle, ça a fait un peu effet boule de neige, puis il y a eu un groupe qui s'est constitué pour avoir des explications. C'est vrai que c'était une situation que beaucoup de parents avaient remarquée, mais personne n'avait jamais fait le pas, c'était presque rentré dans les mœurs : on savait [en tant que parent issu de l'immigration], qu'on n'aurait jamais notre enfant dans le Petit clos, (...). Donc un petit groupe s'est constitué et, suite à cela, les réponses qui ont été données étaient tout simplement insuffisantes, plutôt que de nous rassurer, les réponses qui étaient apportées suscitaient encore plus de questions. Et c'est allé jusqu'à l'échevin de l'Instruction publique. (...). Là on a essayé de nous rassurer, mais... (...) Ça a été le coup de pied dans la fourmilière qui nous a mis sous pression, et c'est aussi lors de cette réunion-là que pour la 1^{ère} fois on a parlé d'AP. (...) Pour parler à ça, on fait quoi ? On s'est dit : une AP, ce serait peut-être l'occasion de regrouper des parents de toutes origines et de toutes les implantations pour pouvoir partager ». (papa, école du Bois)

La réaction des enseignants et de la direction sera plus que sceptique : « Une AP, mais pour faire quoi ? ».

Ici aussi, l'opposition du Comité des fêtes institué depuis des décennies dans l'école va être vive. Les parents les identifient alors comme les « passésistes », ceux qui restent attachés à l'école telle qu'elle était dans le temps, en gros avant l'arrivée des populations immigrées : *« Ceux qui distribuent du saucisson pour St Nicolas », m'explique ce papa français pour illustrer leur attitude face aux nouvelles populations de l'école.*

« Je pense que la réaction a été volontairement axée sur les sentiments : qu'est-ce que c'est, ces parents qui essaient de démolir complètement un projet qui est là depuis de nombreuses années et qui a fait ses preuves. On parlait pas la même langue, en fait » (papa, école du Bois)

Le travail est délicat pour départager les rôles entre la nouvelle AP et l'ancien Comité des fêtes. Il s'agit surtout de ne pas s'ériger en concurrent, donc de se différencier dans ses objectifs. Le premier choix en ce sens a été de ne pas faire de l'AP une structure qui récolte de l'argent (*core business* du Comité des fêtes, constitué d'ailleurs en ASBL) :

« Ce qui fait qu'on avait voulu cette AP, c'était pas du tout pour nous calquer sur eux, c'était pas une question de sous, c'était une question de fond ! Et donc l'enjeu était de rester concentrés sur ce point-là, le Petit Clos, parce que c'est ça notre objectif finalement, pouvoir solutionner ce problème. (...) On n'est pas là pour faire la concurrence au Comité des fêtes, en fait, on bosse pas dans la même catégorie, on pratique peut-être même pas la même discipline. » (papa, école du Bois)

Ces parents ont un objectif, faire changer en douceur leur école, vers plus de mixité, c'est leur moteur disent-ils :

« On sait d'où on vient, on sait pourquoi on a créé l'AP, on sait pourquoi on tient le coup. Ici, on a un objectif : c'est cette mixité, cette transparence, qu'il n'y ait plus de « filières ». Et c'est en train de changer très lentement. » (papa, école du Bois)

La difficulté de la reconnaissance de l'AP se situe ici certainement dans ses objectifs. Elle a été initiée par des parents aux objectifs quasiment « politiques » : mixité sociale, égalité d'accès, solidarité entre parents, etc. Cela dans un contexte scolaire particulier : une école communale avec un Comité des fêtes puissant, au caractère héréditaire (dans le Comité et dans le corps enseignant), une culture d'école forte (l'école d'élite des écoles communales) et peu ouverte au changement. L'AP est arrivée avec un projet à mille lieues de cette culture de la « bonne école » :

« Nous, on a une grande de 18 ans qui a été à l'école à l'époque, et c'était extrêmement "blanc-belge", (...l'école) avait une très bonne réputation (...). Et "bonne école", ça reste une école "sans trop de Marocains", hein ! C'est ça que ça veut dire (...). Aujourd'hui, c'est beaucoup plus représentatif de la population du quartier, et il y a un noyau dur d'anciens de l'école qui est pour l'ancienne école... Des militants contre l'insécurité, et les problèmes culturels. Le mot "problème culturel" est utilisé pour dire "c'est la faute des femmes voilées et aux jeunes mal éduqués". » (papa, école du Bois)

Évidemment, dans ce contexte, l'AP peut être vue avec méfiance par l'équipe en place. Une AP qui se crée autour de projets très concrets, comme un goûter des parents, du parascolaire, des achats regroupés, un *kiss & drive*, sera accueillie plus facilement. Quand l'AP arrive comme une « force critique » dans l'école, avec des objectifs moins tangibles, le travail de reconnaissance est plus lent :

« En plus, on est repoussés par là par le Comité des fêtes. Eux, ils ont besoin d'argent, ils font des choses très, très utiles [parascolaire, fête de l'école...]. Donc, nous on est repoussés vers l'abstrait. » (papa, école du Bois)

Constat : Dans ces deux écoles, les AP ont été créées à l'initiative des parents, en dépit de la pré-existence d'un Comité des fêtes (ou amicale) très méfiant.

- ✓ Se démarquer d'emblée de la fonction exercée dans l'école par le Comité des fêtes (généralement la récolte de fonds) et proposer d'occuper une autre « niche » d'activités.

Constat : Ici, ces AP ont été créées à l'initiative de parents plutôt privilégiés qui sont d'emblée dans une culture de participation collective. Ils se perçoivent comme un soutien à l'école, mais peuvent aussi être perçus comme une « force critique ».

- ✓ Bien s'assurer que les parents ne pénètrent pas dans la sphère des enseignants. Percevoir que dans ce cas aussi, les rapports enseignants-parents sont des rapports de classe et que les parents peuvent être mieux classés dans la hiérarchie sociale que les enseignants. Être attentif à ces enjeux de pouvoir et ne pas penser d'emblée que celui qui domine socialement la relation serait l'enseignant parce qu'il représente une institution. Les parents peuvent occuper une position de domination sociale, au sens sociologique du terme, même dans ces écoles mixtes où ces parents recherchent précisément la rencontre sociale.

Le rôle d'accompagnement de la Fapeo

La Fapeo a apporté à ces AP d'abord une aide technique : qu'est-ce qu'une AP ? Que dit le décret ? Qu'est-ce que sont le règlement d'ordre intérieur (ROI), les statuts, un procès-verbal (PV), une assemblée générale (AG), une réunion de comité, etc. ? La plupart des AP font appel, à un moment ou l'autre, aux animateurs de la Fapeo pour avoir un **soutien technique**.

« Au début, mes PV, je les ai envoyés à H (animatrice à la Fapeo) pour qu'elle les corrige, tout ça c'est génial. Ça m'a énormément aidée. Et c'est comme ça que j'ai pris de l'assurance. (...)

- *Je sais qu'H est beaucoup venue, que c'était exceptionnel comme suivi, mais que c'était indispensable, c'était pas du luxe, surtout pour des AP comme la nôtre.*
- *Je vois l'AP d'en bas [à l'école maternelle de son cadet], elle n'est venue que deux fois, et on déraile quand même beaucoup (...).*
- *On a besoin de quelqu'un de la Fapeo, on a besoin de quelqu'un de l'extérieur, qui nous aide, qui nous encadre.*
- *La présence à une ou deux réunions, c'est pas suffisant, la 1^{ère} année, ça doit être toute la 1^{ère} année.*
- *C'est après un an qu'on prend son envol. Quand je suis arrivée à l'AG de la 2^e année, et bien je savais ce que j'avais à dire. (...) H reste toujours neutre et elle reste la personne qui vient de la Fapeo, elle a toujours ce statut qui fait que ce qu'elle dit va être écouté. La première année, c'est indispensable qu'elle soit là (...). Moi je pense que ce qui est nouveau doit être encadré.» (mamans, école des Cerisiers)*

Les demandes sont cependant variables : cela va d'un accompagnement à chaque réunion, à un accompagnement ponctuel sur des questions plus techniques (comment convoquer une réunion, une AG, comment rédiger un ordre du jour, un PV, comment organiser le vote)

La Fapeo peut aussi permettre la mise en contact de différentes AP. La mise en réseau apparaît comme une demande récurrente :

« Depuis qu'on a l'AP, ça crée aussi un contact avec les autres écoles qui ont une AP (...). On voit qu'ils ont d'autres idées. » (maman de l'école des Cerisiers, déléguée Fapeo)

Lorsque je parle à cette maman d'organiser des rencontres inter-AP, elle est enthousiaste, à l'image de beaucoup de parents rencontrés :

« Ce serait génial (...). Une synergie, oui, pourquoi pas. Ou échanger des idées. Et ça, ça peut être un moteur génial pour les nouvelles AP (...). On a besoin de quelqu'un derrière nous pour nous dire que c'est possible, que c'est une bonne idée, voilà, ça aide. » (maman de l'école des Cerisiers)

Cette mise en réseau permettant l'échange entre différentes AP viserait différents objectifs :

- L'échange d'informations.
- L'échange d'idées sur des pratiques et des projets.
- Le partage de difficultés rencontrées et de pistes de solutions (par exemple, à qui s'adresser face à telle situation).
- La mobilisation et le ressourcement (« Ça nous a reboostés cette rencontre entre AP », un parent après une rencontre générale d'AP bruxelloises).

Constat : Difficulté à gérer pratiquement la première année de vie de l'AP :

- ✓ Présence d'un permanent de la Fapeo à la demande : aux AG annuelles, aux réunions du Comité... Cette présence est particulièrement nécessaire tout au long de la 1^{ère} année d'existence de l'AP (terminer un cycle) ou en cas de changement de la composition des membres du Bureau (nouveaux président, secrétaire, trésorier).

Constat : Demande des AP d'une mise en réseau.

- ✓ Mise en réseau des AP, organisation de rencontres régionales, création d'une interface sur le site de la Fapeo, échange d'idées, de pratiques, partage des difficultés... (voir également les « Conclusions »)

IV. L'évolution des relations dans l'école

Avec la direction

Dans les AP rencontrées, les relations entre parents et direction se sont généralement améliorées ou simplement renforcées suite à la création de l'AP. Les membres du comité et actifs dans l'AP se trouvent souvent investis d'un rôle d'intermédiaire, voire de relais, en particulier entre les parents et la direction :

*« On joue aussi le rôle de **relais au niveau du directeur**. Il voit aussi que ça lui apporte quelque chose de bien. Et il nous l'a dit. » (maman, école des Cerisiers)*

Ailleurs, l'existence de l'AP permet un dialogue constructif avec la direction qui écoute des parents considérés comme légitimes par leur demande collective.

Ce sont de petites choses qui montrent que, doucement, les relations évoluent. Comme dans ce cas où la directrice a ajouté les dates du Conseil de participation dans le calendrier des activités de l'école :

« Ça évolue quand même. Cette année, dans les différentes dates de l'école, on a intégré la date du CP. » (papa, école du Bois)

Avec les enseignants

La création de l'AP permet parfois d'établir un climat de respect réciproque entre enseignants et parents :

« Parmi les enseignants, au tout début, certains étaient sceptiques, pour plusieurs raisons : une AP ? Et puis on est que des mamans voilées.

- *Quels projets elles vont bien pouvoir proposer ? Mais après notre voyage en France, notre goûter de l'année dernière, notre goûter de cette année, maintenant, quand on entre, ils nous disent bonjour...*
- *On fait partie des meubles.*
- *Ils ont vu que notre investissement, c'était vraiment pour l'école, pour les enfants, et que ça apportait un plus. (...)*
- *On a fait nos preuves, ils nous font plus confiance maintenant. » (mamans, école des Cerisiers)*

À l'école des Hirondelles, le lancement de l'AP est très mal perçu par le comité des fêtes et rencontre également la méfiance de certains enseignants qui estiment faire eux-mêmes le travail avec les parents, sans avoir besoin/envie de l'intervention d'une AP. Ce sont ces résistances que les parents évoquent quand ils expliquent

qu'ils ne parviennent pas à obtenir des institutrices que la liste des coordonnées des parents circule pour chaque classe :

« Et ça ne s'est pas mis en place ?

- Il y a des résistances des instits. Quand je vais demander 5 fois, et que ça ne se fait pas...
- Je pense que pour le directeur, c'est une perte de temps. Un petit déjeuner, ça doit avoir un contenu pédagogique.
- Oui, parce que ça ne peut pas empiéter sur l'horaire scolaire.
- (...) Le pire, c'est que ce sont pour la plupart des enseignants très investis, mais qui ne communiquent absolument pas avec les parents. » (parents, école des Hirondelles)

Mais, comme l'explique plus loin ce papa, avec le temps, « on s'apprivoise » et chacun pose ses marques : le Comité des fêtes continue à fonctionner et demande, désormais, l'aide des parents ; les enseignantes voient que les parents n'empiètent pas sur leurs fonctions.

« C'est aussi un travail au long cours. Il y a eu quelques épisodes qui ont fait avancer les choses avec les enseignants et le Comité. Je pense à la fancy-fair (...). Notre participation en tant que parents et qu'association de parents, ça s'est fait un peu n'importe comment [à sens unique : demande d'aide], mais j'ai l'impression qu'ils sont assez reconnaissants. Enfin, on s'apprivoise, ça prend du temps (...). Il reste qu'ils se méfient très fort de ce qu'on fait, mais ils voient qu'on ne leur casse pas la baraque (...). Ça prend du temps. Et avec les enseignants, au départ (...), ils n'étaient pas excessivement emballés par la perspective de la création d'une association de parents. » (papa, école des Hirondelles)

Des enjeux de position

Parfois, les tensions parents-enseignants ressemblent à des **enjeux de position** : à qui appartient l'initiative ? Qui organise et qui exécute ? Quels sont la place, le rôle et la fonction de chacun ? La place de l'AP n'étant pas prédéfinie, la mise en route des activités de l'AP ressemble parfois à un « équilibrage stratégique » : faire comme si l'initiative revenait à la direction ou aux enseignants, leur donner un coup de main « pour qu'ils nous laissent faire nos trucs », se faire le plus discrets possible...

« Pour les petits déjeuners, les instits ont décidé de faire leur truc à elles bien séparé de l'AP. Elles invitent tous les parents, mais surtout pas de collaboration avec l'AP, ça c'était vital ! Donc elles ont organisé le truc, on a quand même pu donner un petit coup de main, balayer ou... [rires...]

- C'est vrai que son institutrice, c'est quelqu'un de très droit, de très direct, donc elle a tout de suite dit qu'une AP, ça ne l'emballait pas trop. Après, elle a vu qu'on ne lui cassait pas trop les pieds. Par exemple, elles ont décidé d'organiser un

marché de Noël, puis ça les a un peu paniquées, alors elles ont eu un soutien très fort de parents. On les a beaucoup aidées, mais sans se substituer à elles, c'était vraiment leur truc, on a juste coopéré. On a marqué des points.

- *Oui, c'est comme la fancy-fair, on est là pour les aider, pas pour les casser, donc ils voient que ça joue en leur faveur. Ça prend du temps, **la place de l'AP n'est pas prédéfinie, donc il faut la prendre, la fabriquer**, et la fabriquer ça passe entre autres par filer un coup de main pour des trucs qui sont pas très gratifiants pour nous, parce que surveiller le château gonflable... Mais en même temps, c'est pas gênant. Cette manière de fonctionner, elle est plutôt efficace parce que manifestement, les craintes initiales, elles ne sont plus là. Ils sont pas emballés, ils vont pas nous aider à monter des trucs, mais par ailleurs ils sont beaucoup moins méfiants. (...) Pour conclure, dans nos relations avec eux, on n'est clairement pas dans la confrontation, mais on est clairement dans la stratégie : **jusqu'où on leur donne un coup de main pour qu'ils nous laissent organiser nos trucs**. Je pense que c'est plutôt un **équilibre stratégique**, qui ne se fait pas dans la confrontation, mais qui ne se fait pas non plus dans une espèce d'engouement généralisé où on se dit : c'est chouette, vous faites du bon boulot. » (parents, école des Hirondelles)*

À l'école du Bois, où les relations sont encore plus tendues, l'AP, par un long « travail d'apprivoisement », parvient lentement à se faire reconnaître.

« On a été présentés comme une force d'opposition, avec de la crainte. Les profs ont toujours un peu peur, qui leur a insufflé cette peur ? C'est un PO communal, donc il y a des dynasties de profs, on peut pas dire que le corps enseignant soit extrêmement dynamique et ouvert sur le monde. On est plus dans un truc de patronage (...). Quand t'es enseignant, tu sais ce que c'est une AP, tu ne te dis pas « Ah, ils vont m'embêter dans mon cours » (...). Je vais dire des généralités, mais il faut travailler avec nous, pas avoir peur, c'est comme ça que ça marche.

- *Est-ce que vous avez réussi à vous faire des alliés de certains enseignants ?*
- *Je ne dirais pas des alliés, je dirais plutôt qu'ils ont une position plus neutre. Les rumeurs et idées préconçues commencent à être confrontées aux actes qu'on a menés pendant presque 2 ans. Ça a été un discours cohérent, et ça, ça fait contrepoids par rapport à de simples rumeurs.*
- *On a toujours essayé d'être exemplaires, d'être complètement transparents, de tout respecter à la lettre, petit à petit, ça marque. » (parents, école du Bois)*

Ici aussi, la « subtilité de la manœuvre » est de laisser la direction se réapproprier leurs projets, sans que cela ne se dise ouvertement :

« On fait ça assez finement, du coup, la directrice anticipe les choses et souvent met les choses en place avant ! Et finalement, que fait l'AP ? Rien ! (...) Quelque part, on fait plein de choses, mais c'est totalement invisible (...). Mais tant mieux ! Nous, notre objectif, c'est que ça avance. » (papa, école du Bois)

Constat : Les écoles ont chacune leur histoire, leur culture et leur projet et la place de l'AP n'est pas prédéfinie.

- ✓ Chaque AP, en fonction du contexte de l'école dans laquelle elle s'inscrit, doit avoir la latitude de définir sa place, son rôle et sa fonction (dans les limites du décret). On ne sait pas transposer d'une école à l'autre un modèle unique de fonctionnement d'AP.

Constat : La communication est plus difficile à mettre en place avec les enseignants qu'avec la direction.

- ✓ Trois étapes : (1) s'approprier ; (2) définir chacun ses marques ; (3) se reconnaître mutuellement dans ses place, rôle et fonction.
- ✓ Encourager des moments de rencontre entre parents et enseignants sans que la scolarité de son enfant soit en question (hors cadre « réunion des parents »).

Constat : Les grand(e)s absent(e)s : les auxiliaires d'éducation

- ✓ Organiser des rencontres avec eux/elles et trouver/élaborer des projets communs ?

Entre parents

Les parents rencontrés ont tous exprimé le souhait de travailler avec l'ensemble des parents. Dans l'école des Hirondelles, la création de l'AP est liée à la volonté d'abord de faire du lien entre parents. À l'école du Bois, c'est la solidarité et l'équité qui servent de moteur.

Une des craintes exprimées, c'est qu'un parent « débarque » dans l'AP sans s'y être jamais investi et qu'il remette en cause les activités et les projets portés, ce qui arrive, mais assez rarement.

Généralement, après une période de reconnaissance de l'AP (« À quoi ça sert une AP, on a toujours très bien fonctionné sans ») et à condition que les activités de l'AP soient menées avec la plus grande transparence vis-à-vis des autres parents, l'AP est bien accueillie par l'ensemble des parents.

Le bureau de l'AP peut aussi servir de relais, à l'image d'un « sas de décompression », d'un lieu où l'on peut se poser, prendre du recul et réfléchir à un conflit ou à des problèmes dans l'école. Comme pour ces parents de l'école du Bois, sous le choc d'une lettre ouverte de la directrice fort accusatrice vis-à-vis des parents, glissée dans les cartables, sans qu'un épisode de violence précis ne l'ait précédée. Cette lettre, dont nous reproduisons un court extrait, donne une indication de l'état

de tension des relations dans l'école et de la difficulté de la direction de communiquer avec les parents.

Lettre ouverte de la directrice aux parents :

« J'en ai assez !

Assez de ces coups, de ces insultes, de cette agressivité !

Assez de ce laisser-aller nonchalant de parents démissionnaires ! (...)

Assez des parents qui ne respectent pas les règles les plus simples et logiques, pour le bien de notre communauté « éducative » !

Quand les parents, responsables de leurs enfants, se rendront-ils compte que tout ce laisser-aller, que toute cette agressivité nous freine chaque jour dans notre travail au bénéfice des enfants et qu'ils leur préparent un bien triste avenir ?

(...) Et je vous interpelle, vous, les parents qui laissez voir n'importe quoi à la télévision... »

Le Comité de l'AP, interpellé par cette missive, a pris le temps de la réaction : réunions de parents, réunions avec l'équipe éducative et avec le CPMS, évaluation de la violence vécue et ressentie dans l'école, organisation d'une conférence...

Cette AP a choisi de ne pas travailler de manière frontale :

« Jouer de l'avantage diplomatique : quand une bombe explose, ne pas réagir tout de suite.

- *Pour moi, c'est le piège, on a dans le Comité, des parents qui démarrent au quart de tour, et finalement on a toujours alterné les réunions Bureau – Comité, ce qui permet de d'abord en parler en Bureau, pouvoir un petit peu investiguer (...), voir ce qu'il se passe. Et le temps d'arriver à la réunion du Comité, on a aplani les choses (...). Ça, ça permet de prendre un petit peu de recul, parce que le piège, c'est réagir du tac au tac. Parce que souvent on se rend compte que les informations sont erronées, ou que le parent a exagéré, ou la direction. » (papas, école du Bois)*

Au sein des AP rencontrées, il semble bien acquis que le Comité n'est pas là pour régler les problèmes individuels, même si parfois il leur est difficile de ne pas être perçu comme « un bureau des plaintes ».

« [On n'a pas] à interférer dans les problèmes individuels. Par contre, ce que l'on fait, c'est jouer le relais pour une traduction, ou juste faire passer une information si par exemple le directeur veut voir tel ou tel parent, parce que parfois c'est plus facile si on demande nous-mêmes (...). Par contre, on a eu un souci avec un instituteur et ça c'était plus généralisé, et là, oui, l'AP a agi (...). Là on s'est mobilisé comme AP parce que ça concernait les élèves d'une classe entière (...). L'AP, ça permet de faire le relais : non seulement on n'avait pas nos enfants dans cette classe-là – gage de neutralité –, puis on agissait comme AP qui a pour objectif le bien-être des enfants. » (maman, école des Cerisiers)

Participer à l'AP : un lieu d'éducation permanente et de formation citoyenne

Pour certains parents, le fait de participer à l'AP leur ouvre d'autres horizons. L'AP permet :

- D'apprendre à prendre la parole en public, à réaliser des projets, à prendre des contacts, bref, de devenir acteur dans la sphère scolaire, mais aussi ailleurs...
- D'entrer dans des réseaux de relation (parents, direction, pouvoirs organisateurs, politiques) et y exercer son droit à la participation dans l'école ou dans la vie politique de la cité : « *Avant, je me voyais mal aller chez l'échevin parler de ce projet* ».
- De se présenter avec cette étiquette « délégué de parents » qui assure un certain crédit. Crédit qui serait renforcé, pour certains, par l'affiliation à la Fapeo (« délégué de parents auprès de la Fapeo ») qui assurerait un gage de sérieux auprès des directions et des PO.

La participation au Conseil de participation, qui est souvent liée, est aussi présentée comme formative :

« Je suis aussi au Conseil de participation, ça, c'est génial parce que c'est vraiment participer à la vie de l'école et j'ai appris énormément de choses que je ne savais pas » (maman de l'école des Cerisiers)

Constat : Participer à une AP renforce ses compétences de parent d'élève.

- ✓ L'AP peut être vue comme un espace de communication, un centre de ressource, de médiation par les pairs, d'éducation par les pairs.
- ✓ L'AP peut être le lieu du renforcement des compétences et de l'estime de soi en tant que parent d'élève.

Le besoin de reconnaissance

« (L'AP), c'est épuisant. Mais quand on a les mercis des parents, du directeur, des enseignants, du coup on zappe le négatif. » (maman, école des Cerisiers)

Dans les AP en milieu précaire où la participation collective n'est pas une habitude, le besoin de reconnaissance des activités de l'AP, du rôle du comité et de visibilité est souvent exprimé. Il faut rendre son action visible, ce qui a d'ailleurs comme vertu

d'assurer une « publicité » favorable au recrutement éventuel de nouveaux membres :

« En fait, on pourrait acheter une ou deux choses pour les enfants (...), ça c'est concret, ça on pourra dire que c'est offert par l'AP » (maman, école des Cerisiers)

Nous reviendrons plus longuement sur ce que l'AP apporte aux parents et l'impact qu'elle peut avoir sur les relations entre parents dans le chapitre consacré aux parents-relais/parents solidaires.

V. Heurts et difficultés

Les statuts

La plupart des nouvelles associations de parents sont constituées en association de fait et non en ASBL (lourdeur des démarches). Pour une AP constituée en association de fait, la Fapeo (en respect du décret « AP ») recommande une série de dispositions minimales :

- Élections du Comité.
- Répartition des rôles : président, trésorier, secrétaire.
- Rédaction d'un règlement d'ordre intérieur (ROI) qui fixe les échéances des AG, des réunions, du Comité, les modalités de prise de décision, etc.
- Organisation de la mémoire écrite de l'AP : compte-rendu des réunions et assemblées (PV), comptabilité...

Ces démarches ne sont pas toujours évidentes pour les parents : il faut non seulement avoir des compétences (savoir se mobiliser, écrire, communiquer) et du temps à investir.

« C'est du temps. C'est pas un frein parce que le suivi est important. Le PV, c'est important, pour se rappeler. » (maman, école des Cerisiers)

Régulièrement, dans les rencontres avec des membres d'AP, ou lors de séances d'information sur les AP, des réticences face aux « titres » proposés et au lexique utilisé sont apparues : président, vice-président, secrétaire, trésorier, ROI, PV... En particulier, la fonction de « président » impressionne : pour certains parents, c'est la responsabilité qui fait peur ; pour d'autres, c'est la question de la légitimité et de la représentativité (« Est-ce que je représente véritablement l'ensemble des parents de l'école ? », « Est-ce que ce titre n'est pas trop ronflant ? »). On nous a souvent demandé si ces titres étaient indispensables. En pratique, ces « titres » correspondent à des tâches à répartir dans le comité de parents, et il faut bien définir au départ « qui s'y colle ».

D'expérience, à la Fapeo, les AP qui ont refusé de définir ces fonctions dans leurs statuts en partant d'une gestion collective des tâches ont échoué et sont revenues à des statuts plus « standards ».

Cela étant, l'idée de proposer d'autres « mots » pour définir ces fonctions n'est pas à exclure. C'est évidemment à chaque AP de décider des termes qui lui conviendraient. Certains nous ont proposé, en lieu et place du terme de « président » : porte-parole, coordinateur...

C'est le travail de la Fapeo d'accompagner les parents dans ce travail d'élucidation, d'appropriation et de construction de ce qu'implique, pour chacun, la participation à une AP et à son Comité. D'ailleurs, certains parents sont demandeurs d'un soutien répété à ce niveau-là :

« Comment la Fapeo pourrait vous soutenir pour mobiliser plus de parents ?

- Peut-être à la prochaine AG, venir motiver les gens, leur dire que c'est pas quelque chose de compliqué.
- Même si H (animatrice à la Fapeo) a déjà fait ça, venir réinsister sur le fait que c'est pas un poste qui demande une responsabilité extraordinaire. Essayer de ne pas effrayer les parents, parce qu'il faut reconnaître que c'est un peu effrayant (...). C'est ce qui s'est passé avec les autres mamans qui ont dit : " J'ai peur de ne pas être à la hauteur". Mais à la hauteur de quoi ? On est, entre guillemets, une simple "AP" (...).
- Il faudrait que la Fapeo intervienne dans ce sens-là, de rappeler que le plus important pour l'AP, c'est vraiment l'implication des parents et les projets qui sont réalisés au sein de l'école pour les enfants. Et dire que plus il y a de parents, plus les projets seront réalisables, concrétisables » (mamans, école des Cerisiers)

Constat : Les règles de fonctionnement associées aux AP suscitent parfois certaines réticences des parents.

- ✓ Une association, que ce soit une AP ou non, ne peut fonctionner sans un minimum de règles, ces règles doivent être définies collectivement et être acceptées par chaque membre. Ces règles sont essentielles en cas de litige : qui fait quoi ? Comment prend-on des décisions ? Etc.
- ✓ L'AP peut définir ces règles avec une certaine latitude (ROI de base ou envisageant des situations plus complexes), elle peut également proposer d'autres mots pour définir les fonctions de président, secrétaire, trésorier, etc., mais ces fonctions doivent être remplies par une personne.
- ✓ Un parent doit s'engager à s'investir dans un poste pour lequel il est motivé et pour lequel il a des compétences, il doit aussi estimer l'investissement en temps et en énergie que ce poste implique : untel(le) apprécie et est compétent(e) pour prendre la parole en public, il (elle) sera bien dans le poste de « président(e) » ; un(e) autre aime rédiger, passer du temps sur son ordinateur, prend facilement des notes, est ordonné(e), il (elle) sera peut-être bien dans le poste de « secrétaire » ; enfin, celui (celle) qui manie avec aisance les chiffres et n'a pas peur de tenir une comptabilité (de base), sera plus à même d'occuper la fonction de « trésorier ». Après, il est toujours possible de désigner ces postes d'autres façons : « porte-parole »/ « coordinateur », « scripte »/ « rapporteur », « caissier »/ « comptable »...

La disponibilité des locaux

Certaines directions n'hésitent pas à répondre à cette obligation et ont les moyens matériels de mettre un local à disposition de l'AP, ce n'est pas toujours le cas.

À l'école des Hirondelles, les réunions se font à l'extérieur de l'école, car la procédure à suivre pour occuper des locaux est lourde (demande à introduire longtemps à l'avance, disponibilité du concierge...). Les réunions s'organisent chez l'un ou l'autre parent, ou au café/snack/caféteria du coin. Ce qui a ses avantages (en termes de convivialité), mais aussi ses désavantages (peu de visibilité et frein pour des parents d'autres milieux sociaux).

Le jour où l'AP de l'école des Hirondelles organise son « drink » pour rencontrer les autres parents, la direction leur accorde le réfectoire en sous-sol. Résultat : seuls les convaincus y assisteront.

*« La prochaine fois, c'est quand même important qu'ils ne nous mettent pas à la cave ! (...) Je me suis fait engueuler par les dames de la garderie "Vous ne vous rendez pas compte !", le local qui sert aux rencontres, c'est le local de garderie. »
(maman, école des Hirondelles)*

Autre exemple, le jour où l'AP de l'école de la Gare demande un local de réunion, afin également de stocker son matériel (achats regroupés, lots pour la tombola...), après de longues négociations, la direction leur accorde un local dont l'accès se fait par le local à poubelles ! Les contraintes d'espace y sont certainement pour beaucoup, mais cela décourage l'AP qui finit par renoncer à ce local (trop inconfortable et invisible pour les autres parents, sans compter le discrédit qu'ils ressentent alors vis-à-vis de leurs activités). Comme ils le disent, ils se sentent relégués « au fond du local à poubelles ».

La question de la nécessité de disposer d'un local pour l'AP, afin d'y faire ses réunions et éventuellement stocker du matériel revient souvent dans les AP en milieu précaire : les parents n'ont soit pas l'habitude de se réunir à domicile, soit pas l'espace ou le confort nécessaire (où stocker le matériel de l'AP ?) ; aller au café du coin n'est pas non plus dans les habitudes (et puis il faut payer les consommations) ; enfin, le cadre scolaire permet d'exercer son rôle de parent d'élève dans un registre qui s'apparente à du « professionnel » (par exemple, des mamans de confession musulmane acceptent les réunions mixtes parce que, précisément, c'est pour l'AP et c'est dans l'école).

Constat : En milieu plus précaire, les parents soulignent souvent leur difficulté à disposer de locaux de réunion ou de stockage en dehors de l'école.

- ✓ Importance que l'école laisse à disposition de l'AP un local pour les réunions.
- ✓ Importance que l'école laisse à disposition de l'AP au minimum une armoire fermant à clé pour stocker son matériel

Mobiliser d'autres parents

C'est une constante, à travers toutes les AP (et pas uniquement en milieu précaire) : en dehors d'un noyau dur de parents motivés (de 2 à 10 parents), il est difficile de recruter des parents actifs dans l'AP.

C'est souvent un facteur de démobilisation et de découragement des parents actifs : envie de pouvoir déléguer, d'avoir plus de parents pour porter les projets, crainte que la relève ne soit pas assurée. Ce qui évidemment peut se produire en cas d'absence pour raisons personnelles ou professionnelles, en cas de reprise d'une activité professionnelle ou d'une formation, en cas de changement d'école : « *Quand on quittera l'école, Mme S et moi, que deviendra l'AP ?!* » (papa, école de la Gare).

Certains parents impliqués reprochent alors aux autres de ne pas s'impliquer :

« Moi, ce qui me dérange, c'est le manque d'implication de certains parents. Je veux bien présider, ça ne me dérange pas, mais alors si je dois présider, et taper, et noter (...). On se rend compte que dans l'AP, il n'y a que R et moi, R qui fait son travail de trésorière de manière impeccable, et alors moi qui me retrouve comme présidente, secrétaire, vice-présidente, déléguée auprès de la Fapeo (...). Mais j'aurais bien aimé plus d'implication des parents. (...) Il y a quand même un peu d'injustice. En même temps, ça ne me dérange pas de le faire, mais je me dis que c'est pas deux personnes qui doivent faire le travail de toute une école (...). L'école compte 197 familles et près de 360 élèves. » (maman, école des Cerisiers)

À l'école du Bois, c'est le même constat, ils peinent à recruter des parents pour élargir leur comité.

« On n'est pas fort connus.

- *Il y a eu des réactions diverses, du style "On a toujours vécu sans AP, on ne voit vraiment pas ce que ça va apporter !" Il y en a d'autres qui étaient un peu méfiants, pourquoi ? Par peur des représailles... on préfère rester discret. Et puis il y a ceux qui étaient enthousiastes, parce qu'il est normal de s'inscrire dans l'AP de son école, puis il y a ceux qui étaient curieux, mais qui n'y voyaient pas d'engagement. Maintenant, avec les deux ans qui viennent de s'écouler, on voit qu'il y a des parents motivés, qui viennent aux réunions, mais qui ne rentreraient pas pour autant dans le Comité.*
- *Douze aux réunions, c'est le maximum. »* (parents, école du Bois)

Le rôle de certains parents-relais, nous y reviendrons, est aussi mis en avant :

- *« Avant, on avait un membre du Comité qui faisait le bouche-à-oreille, qui était insistante, elle allait chez les parents "Allez, je compte sur toi pour être là, il faut que tu viennes".*
- *Elle était formidable (...), elle connaissait tout le monde. »* (papas, école du Bois)

La mobilisation en temps et en énergie qu'impliquent la participation à l'AP et la mise en œuvre d'activités, constitue un frein important :

« Bon, on n'a pas toujours le temps, on a chacun nos vies, notre travail. Sur les 8 membres du Comité, il y en a souvent qui ont des idées, des envies, mais pas vraiment l'occasion de s'investir. Bref, tout ça, c'est du boulot. À trois (noyau dur de l'AP), on porte les choses, mais bon... Il y a des moments où il ne se passe rien, c'est comme ça. » (papa, école du Bois)

Constat : Peu de participation parentale en termes de nombre de parents actifs dans chaque AP.

- ✓ Encourager l'implication d'autres parents sans tomber dans le piège de la normalisation : chaque parent a le droit, sans être jugé, de s'investir ou non dans l'AP ; chaque parent offre comme implication ce qu'il veut/peut donner en temps, en énergie, en ressources et en compétences ; un parent qui n'est pas impliqué dans l'AP peut être impliqué d'autres manières dans la scolarité de son enfant.
- ✓ Reconnaître la légitimité du travail d'une AP, quel que soit le nombre de parents actifs. La légitimité n'est pas une affaire de nombre.
- ✓ Déconstruire l'idée qu'une AP avec peu de parents actifs ou avec des parents d'un certain profil socio-économique n'a pas de légitimité : si tous les parents sont informés, invités à participer, la reconnaissance du travail de l'AP doit être acquise.

Constat : Certains parents investissent beaucoup de temps, d'énergie dans l'AP. Faut-il les rétribuer et comment ?

- ✓ Un débat sur les parents « bénévoles » (pas de rétribution) et « volontaires » (bénévolat rétribué) dans les AP mériterait d'être ouvert. La question posée par certains parents sur des défraiements possibles est à entendre.

VI. Parents-relais/Parents solidaires. Déconstruire le mythe du parent preneur de pouvoir

Tous les parents rencontrés ont exprimé la volonté de travailler avec d'autres parents de l'école, d'étendre l'AP. Bref, c'est une attitude d'ouverture que nous avons observée.

Des parents-relais

Parents-relais (selon le site de l'INRP -France¹⁶)

« Les parents-relais sont des parents d'élèves qui, bénévolement le plus souvent, se consacrent à l'amélioration des relations et de la communication entre l'école et les familles. Les tâches des parents-relais peuvent se définir grâce à 5 verbes : **accueillir**, notamment les nouveaux parents ; **écouter** les parents, les élèves, les éducateurs et les enseignants ; **informer**, s'informer réciproquement et ensuite être les canaux de cette information qui peut dissiper bien des malentendus, devenir des "vecteurs de dialogue" ; **réfléchir** et aider à **construire** divers projets élaborés par l'école ou la communauté éducative. »

Les mamans de l'école des Cerisiers voient clairement leur place dans l'AP comme impliquant un rôle de relais.

*« L'AP vis-à-vis du directeur et des enseignants, c'est un plus, car ils se rendent compte de l'implication des parents, parce qu'ils ont souvent ce discours que les parents ne s'impliquent pas, qu'ils sont démissionnaires. Puis **on a aussi ce rôle de booster les autres parents, et ça fait relais.** » (maman, école des Cerisiers)*

Ce petit comité peut compter également sur l'appui de deux autres mamans, qui ne sont pas actives concrètement dans le comité, mais qui sont très actives en termes de relais pour que l'information circule :

« Ces mamans sont aussi accostées facilement parce que l'une des deux est très populaire dans l'école et connaît la majorité des parents » (maman, école des Cerisiers)

¹⁶ Cf. http://www.inrp.fr/primaire/dossier_doc/dossier_thematique/glossaire.htm

Cette figure du parent qui assure le rôle de relais est assez fréquente dans les AP : il s'agit d'un parent issu du même milieu qu'un groupe de parents de l'école, qui parvient à faire le relais, à établir le contact, à Bruxelles il s'agit souvent d'une maman issue de l'immigration qui parle une langue étrangère.

À l'école des Hirondelles, la création même de l'AP est d'abord liée à la volonté de faire du lien entre parents : le premier projet mis sur table est celui des « parents solidaires » ou de « parents-relais » qui servira de ligne conductrice à l'AP :

*« On a fait plusieurs réunions pour définir le concept de **parents-relais** (...). On avait envie, parce qu'il y a beaucoup de parents polyglottes, qu'il y ait de l'entraide entre ces parents. (...)*

- *On avait ce projet de **parents solidaires**, pour les traductions.*
- *On avait fait un répertoire des parents qui parlaient telle ou telle langue. (...)*
- *L'idée des parents-relais, c'était deux choses de base : organiser une fois par an un petit goûter ou une rencontre pour que les parents se voient, mais sans qu'on discute des problèmes de l'enfant, et faire circuler la liste des parents qui veulent bien donner leurs coordonnées. » (parents, école des Hirondelles)*

On voit donc que ce rôle de parent-relais ou de parent solidaire implique différentes choses pour les parents :

- Un rôle d'intermédiaire entre les parents et la direction.
- Un rôle de relais d'information de la direction ou de l'équipe vers les parents.
- Un rôle de traduction pour les parents qui ne maîtrisent pas la langue de l'école.
- Un esprit de rencontre, de solidarité...

Ce dernier point a véritablement été la découverte de nos rencontres avec les AP. Nombre des parents rencontrés ont exprimé leur volonté d'aller vers la mixité, la rencontre dans une démarche solidaire, d'où cette notion de parents solidaires.

« Et même si on n'a pas réussi à le mettre en place, je suis une fervente défenseuse du projet de "parents-relais". Je crois qu'il n'y a que par le prêche individuel qu'on arrive à intégrer, à réaliser un début de mixité sociale. Je crois que les "parents-relais" c'est quelque chose d'indispensable à essayer de mettre en place. » (maman, école des Hirondelles)

Vouloir « éduquer » les autres parents : une limite normative à l'action ?

À la question « qu'est-ce que l'AP a apporté à l'école ? », les mamans de l'école des Cerisiers me répondent que « c'est une bonne chose, parce que depuis qu'on a créé l'AP, il y a pas mal de parents qui sont plus sérieux au niveau de la scolarité de leur enfant. » Elles précisent que c'est parce qu'elles « jouent un peu le relais ».

Ces mamans d'élèves se sentent investies du rôle de « parents-relais » pour ceux qui ont une plus grande distance avec l'école. Cette action vers ces parents vise à rapprocher les parents de la culture scolaire, objectif louable, mais jusqu'où aller ? Le risque n'est-il pas que ces parents-relais endossent le rôle de « parents-éducateurs » ? Ici, une maman souhaite amener d'autres parents à découvrir les musées ; ailleurs, on demandera aux parents de rappeler aux autres ce que l'école exige comme règles d'hygiène ou autre...

La démarche est donc ambivalente et doit être menée avec beaucoup de prudence.

« Il y a un musée pas loin, on peut y aller à pied, c'est gratuit un mercredi par mois, j'aimerais bien y amener des parents qui mettent jamais les pieds au musée. Ça fait partie des choses que j'ai envie de faire (...). C'est des gens, pour certains, ils demandent à être pris par la main.

- *Moi j'avais organisé une sortie au musée de l'Armée. Et il y a une maman qui m'en a une reconnaissance éternelle, elle me ramène toujours des petits cadeaux de Tunisie. (...) Elle débarquait de Tunisie. On a fait comme ça beaucoup de soutien individuel. » (parents, école des Hirondelles)*

Des parents solidaires en quête de mixité

Cette notion de parent solidaire est proposée dans une publication d'ATD Quart Monde¹⁷ (France), où elle sert à désigner des parents de milieu social favorisé vivant dans des quartiers mixtes et ayant choisi de respecter la carte scolaire ainsi que la défense de l'école publique. Ces parents sont ceux qui amènent donc de la mixité (par le haut) dans des écoles de quartier.

Dans les AP bruxelloises, en particulier dans les écoles accueillant une forte mixité sociale, nous avons donc rencontré des parents de milieu socio-éducatif favorisé qui ont lancé une AP avec le projet de représenter la diversité des parents de l'école.

Ce projet paraît souvent difficile à réaliser, il repose parfois sur un petit nombre de parents qui ont soit des ressources éducatives (diplôme, expérience de l'associatif...), soit des ressources personnelles (volonté de mobiliser et de faire bouger les choses...).

« À la soirée spaghetti (organisée par le Comité des fêtes), tu vas pas retrouver toute la population musulmane, tu ne l'auras pas parce que c'est pas halal (...), donc ils ne viennent pas manger. Mais tu as quand même beaucoup de gens de toutes les origines qui sont là, c'est pas que des gens aisés qui ont fait des études. On n'a pas le même profil que dans l'association (...). Ce qui est nouveau, c'est les petits déjeuners organisés conjointement par quelques parents et l'AP, ça, ça a un

¹⁷ ATD Quart Monde & Pascal Percq, *Quelles école pour quelle société ? Réussir l'école avec les familles en précarité*, Éditions Quart Monde – Chronique sociale, Lyon, 2012.

succès encore plus grand que la soirée spaghetti, et là il y a vraiment tout le monde. » (papa, école des Hirondelles)

Mais la mixité sociale ne facilite pas toujours la rencontre, il faut trouver des modes de communication qui fonctionnent entre des modèles culturels parfois éloignés :

« Moi je trouve qu'en termes de mixité sociale, c'est difficile, ne fusse que si mon fils veut inviter un enfant à un anniversaire, nous on a une culture de l'écrit, on met des petits mots dans le cartable, mais ça ne peut marcher que si on arrive à pêcher la maman (...) ». (maman, école des Hirondelles)

Pour communiquer avec tous les parents, il faut donc passer par le bouche-à-oreille, par le téléphone, la rencontre directe, l'écrit ne fonctionne qu'avec les parents à la fois instruits et habitués à la culture de la communication écrite.

Face à ces questions du multilinguisme et de la multiculturalité, s'il convient d'essayer d'avoir dans l'AP des parents pouvant assurer le rôle de « traducteur » vis-à-vis des parents de même origine afin de dépasser les barrières du langage, culturelles ou symboliques (« *c'est pas ma place* »), ce n'est pas pour autant qu'il faut viser une **représentation de type « ethnique » ou communautaire**.

Comme le dit cette maman (AP d'une école mixte sur la frontière sociale, classe ISE 5), qui refuse de tomber dans le piège d'une représentation de type communautaire : « *On ne va pas commencer à rechercher les parents marocains, ou turcs, ou polonais... On est représentatifs de tout le monde ou de personne ! On ne va pas commencer à faire du communautaire* ».

Dans l'école du centre de Bruxelles (classe ISE 1), où nous avons rencontré ces parents de milieu éducatif favorisé qui ont investi collectivement l'école, la préoccupation des parents est de représenter et de toucher un maximum de parents. Il s'agit, on l'a dit, d'une école au public très largement immigré et en situation de grande précarité socio-économique. Ces parents du Comité sont en questionnement sur leur légitimité, tentant de toucher des parents d'autres milieux sociaux pour s'en assurer, sans encore y parvenir. On est nettement dans le profil des « parents solidaires ». Lors de l'assemblée générale en début d'année, le directeur s'est adressé au Comité, devant l'ensemble des parents présents, en parlant de « *leur manque de crédit vu leur petit nombre* ». Le sentiment était ambivalent : était-ce une manière de mobiliser les autres parents ou bien une manière de décrédibiliser les parents du Comité, dans une école où la communication entre l'AP et la direction n'est pas facile ? Un parent d'élève, secrétaire de l'AP, explique alors qu'ils organisent volontairement les réunions de l'AP à la fin des cours (15h30) pour tenter d'attirer un autre profil de parents. Il quitte donc son travail plus tôt une fois par mois.

À l'école de la Gare, le Président prend également congé régulièrement pour être disponible aux réunions qui se tiennent à 8h30, soit au moment où les parents déposent leurs enfants, ce qui assure aussi la venue d'un public plus mixte.

Ces exemples viennent contredire le modèle du parent, mieux doté en termes éducatifs, preneur de pouvoir. Cela même si des processus plus symboliques

peuvent aussi coexister : le parent le plus doté en capital éducatif et social aura tendance à avoir plus de poids décisionnel dans l'AP, à être plus écouté.

Constat : Difficulté d'impliquer dans l'AP les parents les plus éloignés de la culture scolaire.

- ✓ Possibilité d'amener dans l'AP des parents de milieux socio-éducatifs moins favorisés si on assure la communication orale, la traduction et qu'on propose des tâches où ils sont compétents...
- ✓ Travailler par le bouche à oreille, surtout dans les milieux où les parents ne sont pas dans une culture écrite (ne lisent pas les papiers glissés dans les cartables ou les avis aux valves soit qu'ils ne savent pas lire, soit par manque d'intérêt). Certains parents qui ne savent pas lire reconnaissent que ça vient de l'AP et vont voir spontanément les membres du comité pour qu'on leur explique...
- ✓ Travailler la notion de parents-relais/parents solidaires afin de relayer les informations des parents vers l'AP (puis l'école) et vers les parents (activités de l'AP ou infos sur l'école).

- ✓ Savoir que les rapports entre parents dans l'école sont aussi des rapports sociaux et qu'il faut être attentif aux avantages symboliques qu'une position sociale plus élevée peut conférer à l'un ou l'autre parent.
- ✓ Soutenir la création d'AP en insistant sur ces rôles de parents-relais/parents solidaires tout en réfléchissant au sens qu'on y met.

Constat : Crainte des parents plus favorisés en termes socio-éducatifs de ne pas être représentatifs de tous les parents et donc illégitimes.

- ✓ Insister sur la représentativité du comité des parents, quelle que soit sa composition, si les règles d'élection démocratiques ont été respectées.
- ✓ Refuser l'idée d'une représentativité de type sociale, culturelle ou communautaire du Comité de parents : le Comité représente tous les parents.

VII. Les réalisations

Ce répertoire reprend des initiatives proposées par nos AP bruxelloises, qu'elles aient ou non participé au groupe d'enquête. Il est destiné à la fois à montrer la diversité des activités organisées, mais également à donner des pistes pour les AP existantes ou à venir.

Activités festives/conviviales/de rencontre

- ✓ Ne pas organiser l'assemblée générale comme première activité de l'AP en début d'année scolaire. Commencer par organiser une activité plus attractive !
- Petit déjeuner/Goûter/Souper.
- Rencontre conviviale entre parents d'une classe ou de toute l'école.
- Rencontre conviviale entre parents et direction/enseignants/auxiliaires.
- Goûter suivi d'une sortie collective (visite d'un potager, d'un élevage d'abeilles ou de coccinelles...).
- Souper à thème : autour d'une animation ou d'un thème culinaire (spaghetti, couscous, barbecue, cuisine traditionnelle belge...).
- ✓ S'adapter au public de l'école : moyens financiers, préférences culinaires, tranche horaire...
 - « Ici, on s'est adaptées. La crêpe à 50 centimes, vous ne trouverez ça nulle part, hein ! Mais on s'est adaptées au public défavorisé : moins cher pour vendre plus. Mais le but, c'est vraiment la rencontre, la convivialité, pas le bénéfice. » (maman, école des Cerisiers)
- ✓ Installer une permanence à l'entrée de l'école avant les rencontres ou activités prévues pour assurer une information directe à un maximum de parents (par exemple, le matin dans le hall de l'école).
 - « Le succès, c'est grâce aux permanences : quand on a fait les cotisations, quand on a fait les conférences, quand on a fait le goûter. Chaque fois, on fait une permanence de minimum une semaine, tous les matins, on est là (...). Si on ne faisait pas ça, on n'aurait personne, hein !
 - Le bouche à oreille, ça marche beaucoup, parce qu'il y a des parents qui ne lisent jamais les feuillets. » (mamans, école des Cerisiers)

- ✓ Bandellettes à coller par les instituteur(-trice)s dans le Journal de classe pour annoncer les évènements de l'AP.
- ✓ Organiser, là où des mamans hésitent à venir dans l'AP parce qu'il y a également des pères, des « petits déjeuners entre mamans » ou « café des mamans », afin de les amener, progressivement, à participer à l'AP et donc à des réunions qui pourraient être mixtes.

Visibilité/communication/reconnaissance

- ✓ La communication est la clé de la participation !
- Participation à la fête de l'école : stand, tombola, animation, spectacle, concert (on a parfois des parents musiciens)...
- Participation à la Journée portes ouvertes : *idem*.
- Présence aux réunions de parents de l'école pour avoir un contact direct avec les autres parents.
- Panneau d'affichage (obligatoire selon le décret « AP ») et/ou présentoir avec les infos « Servez-vous ».
- Journal de l'AP rédigé par les parents.
- Blog ou site Internet de l'AP géré par les parents.
- Journal de l'école coordonné par l'AP mais ouvert à des textes de tous les partenaires de l'école (enseignants, élèves...).
 - ✓ Rendre l'information attrayante : soigner les avis, la mise en page et la présentation.
- Prix de fin d'année de l'AP pour un élève de 3^e maternelle ou de 6^e primaire (classes sortantes) ou pour un élève de 1^{ère} année (classe entrante).
- Tee-shirt au nom de l'AP ou de l'école.
- Boîte à suggestions/projets/idées : attention, expliquer aux parents qu'ils peuvent aussi communiquer leurs projets oralement (par téléphone ou de vive voix) pour ne pas bloquer les parents qui ne savent pas écrire en français ou ne le maîtrisent pas (*cf.* « gêne » de certains parents d'écrire avec des fautes).
- ✓ Tenue à jour d'un classeur à projets afin que les demandes soient consignées et examinées systématiquement avec la direction pour évaluer leur faisabilité.
- ✓ Être attentif à ne pas s'emparer d'un projet déjà porté par l'école ou un éventuel Comité des fêtes (par exemple, l'école imprime déjà des tee-shirts, le Comité des fêtes organise déjà une tombola...).

- ✓ Proposer quelque chose de nouveau pour l'école.
- ✓ Développer une chaîne téléphonique. Un parent s'engage à téléphoner à un autre parent qui s'engage à téléphoner à un 3^e parent, etc.
- ✓ Initier des parrainages : chaque parent de l'AP s'engage à motiver x autres parents.
- ✓ Distribuer des tâches en dehors des personnes du Comité pour que chacun puisse s'investir et exploiter ses ressources. Proposer des tâches concrètes à réaliser.
- ✓ C'est en faisant entrer les parents dans l'école qu'on les intéresse et qu'on peut les amener à participer à l'AP.

Réflexion/éducation permanente

- Café des parents : café/rencontre informelle autour d'un thème.
- Conférences à destination des parents et éventuellement de l'équipe pédagogique.
 - ✓ Idées de thèmes : L'usage et les dangers d'Internet, Les devoirs, La violence à l'école, Les relations parents-école, La dyslexie...
 - ✓ Certaines animations thématiques sont proposées par la Fapeo (toutes les infos sur le site www.fapeo.be).
 - ✓ De nombreuses associations d'éducation permanente proposent des animations/conférences thématiques.
- Soulever le débat sur des questions liées à la scolarité (remédiation, devoirs, rythmes d'apprentissage, organisation des horaires...).
 - ✓ Être attentif à toujours ramener le particulier à du collectif.

« Nous on a calmé le truc en conseillant une rencontre entre les parents, l'enseignante et la direction. Et on a mis à l'OJ d'une réunion du Comité, le problème de la remédiation et du remplacement des profs, en général, pour ne pas parler de la 5^e. Toujours dans ce but d'être impeccables [c.-à-d. irréprochables]. Ramener à du collectif, d'une part, et amener à calmer le jeu dans la pratique... »
(papa, école du Bois).
 - ✓ Ne pas s'immiscer dans le pédagogique, mais poser des questions et demander des explications sur ce qui est mis en œuvre dans l'école en termes pédagogiques.
- Organiser un sondage d'opinion (sur les devoirs, par exemple).
 - ✓ Être attentif au traitement qu'on en fait et l'utiliser plutôt comme une manière de susciter la discussion.

Démarches citoyennes/ lobby

- Courriers à l'administration (problème de sécurité aux abords de l'école, travaux publics, chantiers dérangeants à proximité de l'école, feux défectueux...).
- Courriers au Pouvoir organisateur (gestion des cantines, infrastructure de l'école défectueuse...)
- Négociation avec la direction pour aménager certains aspects de la vie scolaire : organisation des rangs, communication avec les parents, collations collectives, notes (enfants sanctionnés quand les parents ne remettent pas les documents à temps, ne paient pas ou quand les enfants sont en retard...).
- Relais des demandes/questions parentales au Conseil de participation : importance que le(s) parent(s) représentant au CP soi(en)t membre(s) du comité de l'AP.
- Relais à la Fapeo : passer de l'échelon local au régional (régionales de la Fapeo), puis au communautaire (Fapeo communautaire active au niveau de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles)/ postuler pour un mandat au Conseil d'administration de la Fapeo.

Projets divers

- Parent délégué de classe : un parent élu dans chaque classe pour assurer l'échange d'information entre un maximum de parents et l'AP.
- Parents-relais/ Parents solidaires (voir chapitre précédent).
- Annuaire de l'école : coordonnées des parents, par classe, des membres de l'AP, des enseignants, de la direction.
- Blog de l'AP.
- Site de l'AP.
- Mise en réseau de toutes les AP relevant d'un même Pouvoir organisateur (toutes les AP d'une commune se mettent en réseau : échange des coordonnées, réunions collectives, mise en commun de certains projets au niveau du PO...).
 - ✓ Plusieurs AP d'un PO communal ont obtenu, en mettant en commun leurs revendications, des activités parascolaires dans leurs écoles.
- Bourse aux professions où tout parent peut venir et présenter son métier aux élèves.

- Initiation sportive dans le cadre des cours de gymnastique : mise en contact, via l'AP, d'une ASBL sportive et de l'école. Coût nul pour l'école qui bénéficie de l'encadrement différencié, ce qui permet à l'ASBL d'offrir gratuitement ses services.
- Financement du voyage d'élèves à l'étranger pour participer à un tournoi sportif dans une école en encadrement différencié (où les parents n'ont pas les moyens de payer ce type d'activité à leurs enfants) : réalisation pour une année unique du fait que seul un groupe d'élèves a pu en bénéficier (« *parce que c'est un groupe restreint d'enfants et que c'est beaucoup d'argent* »).
- Sortie collective (parents-enfants) : musée, parc, jardin, spectacle, pique-nique...
- Organisation d'activités parascolaires : ateliers, sport, dessin, musique, cuisine, danse, théâtre...
- Achat de matériel pour les élèves de l'école (jeux, matériel pour la cour de récréation...).
- Organisation du recyclage, du compostage.
- Aménagement d'un jardin potager.
- Aménagement d'un jardin pédagogique.
- Organisation de brocantes, bourses aux livres/jouets.
- Embellissement de l'école (repeindre la cour, rénover un local, faire des plantations, aménager les alentours...).
- Book de fin d'année pour les classes sortantes (6^e primaire/Rhétos).
 - ✓ Toujours s'assurer de ce que les parents peuvent faire ou non comme travaux (repeindre oui, mais ne pas refaire la plomberie !).
 - ✓ Toujours s'assurer que les participants sont couverts par une assurance lors de toute activité !

Constat général : Les activités organisées dépendent de nombreux facteurs : désirs et ressources des parents, faisabilité (locaux, hall de sport, espace vert...).

- ✓ Être en phase avec l'école : il n'y a pas de moins bonnes ou de meilleures activités, leur pertinence est à évaluer dans le contexte de chaque école.
- ✓ Promouvoir les initiatives locales en donnant ces exemples comme des idées de possibilités.
- ✓ Amener l'AP à se fixer des objectifs réalistes en fonction de ses moyens et des énergies parentales disponibles : 1 projet/an suffit à certaines AP. Les animateurs de la FAPEO recommandent en moyenne 3 projets/année scolaire (cela dépend du nombre de parents actifs).

- ✓ Être attentifs à toujours investir les fonds récoltés par l'AP dans du collectif.
- ✓ Essayer que les parents qui s'engagent dans une tâche (secrétariat, préparation d'un repas, rencontre...) aillent jusqu'au bout de cet engagement. Pour ce faire, amener le parent qui s'engage à réfléchir à l'avance sur sa possibilité d'engagement : est-ce réaliste, aisé, confortable par rapport à ses compétences, ses envies, sa disponibilité... ?
- ✓ Toujours partir des envies, des compétences et des ressources dont disposent les parents qui composent l'AP.

Conclusions

- 1) Comment encourager la figure du parent solidaire ou du parent-relais et soutenir la légitimité du travail de ces parents ?
- 2) Comment faire en sorte que les écoles s'ouvrent plus largement aux parents et à cette participation collective ?
- 3) Comment soutenir les parents qui sont actifs dans les AP et nourrir leurs pratiques ?

En partant de ces trois questions, nous allons reprendre certains des constats de cette étude et proposer quelques pistes d'action. Il s'agit bien de pistes à réfléchir et non de « propositions miracles » ou de « bonnes pratiques ». Il s'agit aussi par là de réfléchir à une participation parentale qui soit la plus large possible.

I. Soutenir les parents solidaires

Après des années de travail de terrain, les équipes d'ATD Quart Monde ont constaté que « le dialogue entre l'école et les parents défavorisés est impossible si on n'associe pas un troisième partenaire : les parents moins défavorisés ou de classes moyennes¹⁸ ». Ils défendent ainsi la **figure du parent solidaire dans des écoles mixtes**, pour contrer les effets de ségrégation scolaire.

Dans une analyse de la Fapeo consacrée en 2010 à la participation parentale collective en milieu précarisé¹⁹, nous liions l'émergence de trois compétences-clés de l'acteur à un contexte favorable :

1. Pour « vouloir s'exprimer », il faut en faire naître le désir.
2. Pour « savoir s'exprimer », il faut posséder les outils nécessaires.
3. Pour « pouvoir s'exprimer », il faut développer des volontés institutionnelles qui ouvrent un espace-temps réservé à la rencontre, au dialogue, à la co-construction.

¹⁸ ATD Quart Monde & Pascal Percq, *op. cit.*, p. 107.

¹⁹ Joëlle Lacroix, « La participation parentale collective en milieu précarisé, un outil pour une éducation équitable ? », *Les analyses de la FAPEO*, 2010.

Ces parents solidaires disposent précisément des compétences qui leur permettent d'investir activement l'école. Des parents croient donc à la mixité scolaire et investissent, solidairement et parfois collectivement, une école de quartier et accueillant un public plus précarisé.

Des initiatives intéressantes peuvent alors émerger. Dans l'ouvrage d'ATD Quart Monde, le cas d'une maman qui s'est installée dans un quartier classé ZEP à Paris sert à illustrer cette figure parentale. L'environnement social « multiculturel, rude et souvent injuste », l'a poussée à s'engager comme parent solidaire : « Et à défendre la création d'un espace-parents : un lieu qui permettrait à tous, dans chaque école et chaque collège, de se rencontrer de façon informelle pour mieux construire le "vivre-ensemble"²⁰ ».

Constat : Des parents ayant un certain niveau d'étude ou un emploi, appartenant aux classes moyennes, voire supérieures, investissent des écoles de quartier au public moins favorisé en créant des AP. Ces parents sont indispensables au maintien d'un minimum de mixité dans ces écoles. Il est important de reconnaître l'investissement de ces parents dans des écoles officielles de proximité accueillant une diversité de public.

- ✓ Développer, soutenir et valoriser le rôle de parents-relais et de parents solidaires comme levier à la participation parentale dans toutes les écoles, en ce compris les écoles accueillant un public précarisé.
- ✓ Inverser le regard sur les parents de milieu privilégié dans les écoles accueillant un public précarisé : travailler la représentation des « parents preneurs de pouvoir » pour arriver à développer une place pour les « parents solidaires ».
- ✓ Travailler avec des associations partenaires qui sont spécialisées dans l'accompagnement de certains publics²¹.

II. Développer un espace-parents dans l'école

En visitant les écoles et en rencontrant les parents, il ressort que la communication à la fois entre parents, et avec les membres de l'équipe pédagogique se passe « mieux » là où un espace de rencontre existe dans l'école. Dans les écoles bruxelloises, il s'agit généralement d'un préau couvert et ouvert aux parents (en tout cas à certaines

²⁰ *Ibidem*, p. 109.

²¹ Par exemple, l'ASBL Lire et Ecrire produit des mallettes pédagogiques destinées à animer des groupes de primo-migrants peu scolarisés ou analphabètes, une de ces mallettes (en préparation) sera consacrée au thème de l'enseignement.

heures). Ailleurs, les parents sont confinés aux abords de l'école, parfois sur des trottoirs exigus (sous notre climat froid et pluvieux) et n'ont aucun espace de rencontre. C'est évidemment souvent (mais pas uniquement) des contraintes matérielles qui empêchent l'existence de ces lieux de rencontre.

Ces espaces de rencontre informels permettent de développer des réseaux entre parents qui s'y arrêtent pour parler école, enfants et plein d'autres choses encore. Ils permettent aussi aux parents de rencontrer les enseignants, les auxiliaires, la direction au quotidien hors des traditionnelles rencontres autour des bulletins. Ces espaces permettent aussi d'ouvrir l'institution scolaire face à des parents qui en seraient plus éloignés, afin de faire lever cette « peur de l'école » qui freine certains à y rentrer. D'autant plus que les rencontres parents-enseignants se passent encore trop souvent uniquement autour des problèmes de l'enfant. Il ne s'agit pas d'ouvrir toute l'école, il s'agit bien d'**ouvrir un espace dans l'école**.

L'AP peut susciter ces moments de rencontre où il ne s'agit pas d'instaurer une relation verticale du type : les enseignants vont apprendre/expliciter aux parents, mais bien d'une vraie rencontre où la communication devient bilatérale et où l'enseignant s'intéresse au parent non pas pour ce qu'il ne fait « pas bien » (ses carences), mais pour ce qu'il est et sait faire (ses ressources). Ce qui n'exclut pas des moments d'explicitation de ce qu'est l'école, de ses codes et de ce qu'elle attend, afin de restreindre les malentendus entre l'école et les parents.

Magali Joseph, de l'ASBL *Lire et écrire*, soutient aussi cette piste d'action, en suggérant la mise en œuvre de « **dispositifs internes** » à l'école pour faciliter le **dialogue**, par exemple en créant « un espace destiné aux parents dans l'école, sous forme par exemple d'un local auto-géré ou de l'heure des parents²² ».

C'est aussi une recommandation d'ATD Quart Monde France (voir encadré) qui défend la création d'un **espace-parents dans les écoles françaises**, avec l'objectif de « dialoguer, travailler ensemble parents, professionnels et enfants... pour donner à tous les enfants la possibilité de coopérer, de travailler et créer ensemble²³ ». Dans leur projet, cet espace ne se confond pas avec l'AP, mais est conçu en partenariat.

« Création d'un espace-parents dans les écoles et collèges »

Les projets pilotes menés par ou avec le Mouvement ATD Quart Monde montrent que la qualité des relations parents-enseignants est déterminante pour la réussite des enfants, et ce dès l'école maternelle. Cette relation ne fonctionne pas bien aujourd'hui dans les écoles (...), tout particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'école. (...)

Un espace-parents dans l'école et le collège permettra d'accueillir tous les parents afin que s'instaure un dialogue régulier entre parents et entre parents et enseignants, afin de faire

²² Joseph M., « L'école pour nous, c'est... », Bonnefond A. et D. Mouraux (coordination), *A l'école des familles populaires. Pour se comprendre et apprendre*, Couleur livres – Cgé, 2011, pp. 35-46.

²³ *Ibidem*. Voir annexes.

vivre la co-éducation, dans le respect des rôles mutuels de chacun ; dans cet espace sera organisée la participation des parents à la vie de l'école (...).

L'espace-parents est un outil dont l'un des objectifs est de lever les malentendus école-famille afin de permettre la réussite de tous les élèves.

Pour cela quelques conditions sont indispensables :

- **Ce lieu doit être accessible facilement** (...).
- **Un professionnel contribuera à animer cet espace** pour permettre la communication entre tous, parents, enfants, enseignants. Il accueillera les parents en étant attentif à ceux qui sont moins familiarisés avec ce type de rencontre. Il devra travailler avec les associations de parents d'élèves et les partenaires du quartier (...).
- L'animateur et les partenaires du quartier auront la volonté de **solliciter l'avis des parents** qui ont le plus de mal à franchir les portes de l'école sur tous les sujets abordés à l'espace-parents ; les parents les plus à l'aise avec l'école pourront devenir des "parents-relais" donnant confiance aux autres parents
- La **participation des enseignants** à la vie de cet espace est indispensable et s'intégrera dans leur temps de travail. (...)
- Cet espace donnera lieu à au moins **une rencontre annuelle collective** entre les enseignants et les parents (...)²⁴. »

Cela étant, ouvrir l'école aux parents n'est pas une recette miracle. Si cela permet le rapprochement, la création d'un lien social, ce n'est pas pour autant que les tensions et malentendus disparaissent.

« Le resserrement du lien social ne peut donc être réduit à un effet de pacification des rapports sociaux. Le premier effet des projets visant à la coopération avec les parents est effectivement de rendre ces derniers plus critiques à l'égard de l'école, car disposant davantage de connaissances sur celle-ci. Mais c'est ainsi que se construisent à la fois **confiance** et **vigilance**.²⁵ »

On l'a clairement observé à l'école du Bois, l'AP s'y est constituée comme une force critique dans l'école, remettant en question un système perçu comme inégalitaire. À l'école de la Gare, c'est aussi cette capacité critique qui a progressivement émergé : l'AP, constituée à l'initiative de la direction, s'en est progressivement émancipée ; tout en restant dans une perspective résolument coopérative avec l'école, des dissidences sont apparues (« *La direction se fiche de nous* », « *On ne nous prend pas au sérieux* », « *Les parents sont soumis à des règles que les enseignants ne respectent pas* », etc.).

²⁴ *Ibidem*. Voir annexes.

²⁵ Kherroubi M. (sous la direction), *Des parents dans l'école*, Éditions Érès - Fondation de France, 2008, p. 215-216. [C'est nous qui soulignons]

L'enjeu est de faire de cette capacité critique (soutenue entre autre par la politique d'éducation permanente), un moteur de participation constructive dans l'école : « Changeons ensemble l'école, dans l'intérêt des enfants ».

C'est sans doute aussi cet enjeu qui freine l'ouverture de l'école aux parents : transparence et ouverture ont un prix, celui de s'exposer à un regard critique. Il en est de même pour l'information aux parents. D'où l'importance de former l'équipe pédagogique dans son ensemble à la relation aux parents, ou, comme le suggère ATD Quart Monde, d'avoir un membre du personnel spécialement formé et hors des enjeux de la scolarité des élèves.

Constat : Là où existe un espace de rencontre, le climat d'établissement peut être influencé favorablement.

- ✓ Aménager un espace informel de rencontre dans l'école. Il ne s'agit pas d'ouvrir toute l'école aux parents, mais de prévoir un lieu où la communication peut se faire tout au long de l'année.
- ✓ Cadrer suffisamment cet espace pour éviter les débordements tout en le laissant suffisamment ouvert pour ne pas cadenasser les relations.
- ✓ Laisser l'AP s'approprier cet espace pour développer des projets.
- ✓ Prévoir, dans l'architecture des nouvelles écoles à construire, un espace « agora » où ces rencontres sont possibles.

III. Mettre les parents en réseau

On le voit, la mise en place d'une AP dans les écoles peut être un parcours semé d'embûches. Les résistances peuvent se marquer au niveau de l'école, mais également dans la difficulté de mobiliser d'autres parents... ou de rester mobilisés, pour ceux qui le sont déjà.

Une demande ressort de nos entretiens et des rencontres avec nos AP : celle d'une mise en réseau des membres des différentes associations de parents. Les quelques réunions inter-AP que nous avons organisées ont d'ailleurs rencontré un franc succès et les retours étaient très encourageants.

Les parents sont demandeurs de ces échanges, pour différents motifs :

- Échanger ses expériences.
- Échanger sur des pratiques, des projets, des idées.

- Communiquer sur les ressources à mobiliser (par exemple, qui contacter pour telle ou telle question, où trouver tel matériel).
- Se motiver, se mobiliser en se situant dans un mouvement parental dépassant son école.
- Développer sa connaissance de l'institution scolaire tant au niveau local qu'au niveau communautaire.
- Créer des ponts, des projets inter-AP.

Constat : Demande adressée à la Fapeo de la **création d'un réseau inter-AP.**

- ✓ Organiser des rencontres thématiques inter-AP au niveau des PO et des régionales.
- ✓ Créer une interface sécurisée sur internet où les AP pourraient échanger leurs coordonnées et communiquer.
- ✓ Encourager la mise en réseau d'AP au niveau local, là où les problématiques sont similaires afin de créer des synergies (par exemple, une inter-AP au niveau d'un PO).

Bibliographie

École

Bourdieu P. et Passeron J.-Cl., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.

Bouveau P. et Rochex J.-Y., *Les ZEP, entre école et société*, Paris, CNDP-Hachette-Education, 1997.

Crahay M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

Déchaut J.-H., *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2007.

Demeuse M. et al. (Eds), *Vers une école juste et efficace*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

Duru-Bellat M. et Van Zanten A., *Sociologie du système éducatif. Les inégalités scolaires*, Paris, PUF, « Licence/Socio », 2009.

Frenay M. et X. Dumay (Eds), *Un enseignement démocratique de masse. Une réalité qui reste à inventer*, UCL – Presses universitaires de Louvain, 2007.

Kherroubi M. (sous la direction), *Des parents dans l'école*, Éditions Érès - Fondation de France, 2008.

Léger A. et Tripiet M., *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Paris, Méridiens-Klinksieck, 1986.

Maurin É., *La nouvelle question scolaire : les bénéfices de la démocratisation*, Paris, Seuil, 2007.

Meirieu P. et M. Guiraud, *L'école ou la guerre civile*, Paris, Plon, 1997.

Moisan C. et J. Simon, « Les Déterminants de la réussite scolaire en zone d'éducation prioritaire », France, Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, septembre 2007.

Rea A., Nagels C., Christiaens J., « États généraux de Bruxelles. Les jeunes bruxelloises : inégalité sociale et diversité culturelle », *Brussels Studies*, Note de synthèse n°9, 2 février 2009.

Van Haecht A., *L'école des inégalités. Essai sur les politiques publiques d'éducation*, Mons, Talus d'approche, 2001.

Recherches/ouvrages/articles sur l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

Bouchat T.-M., Delvaux B. et Hindryckx G., « Mobilité scolaire et composition sociale des écoles. Le cas de l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique », *Cahiers de Recherche en Éducation et Formation (Girsef)*, n°62, juin 2008.

Carlier D., « La stratégie du contrat : des gages aux enseignants ? », *La Revue Nouvelle*, n°8, août 2005, pp. 76-81.

Delforge H., « Les horizons culturels de l'adolescence dans le contexte scolaire en Communauté française à Bruxelles », Ministère de la Communauté française-ULB, Rapport final, novembre 2007.

Demeuse M., « La marche vers l'équité en Belgique francophone », in Demeuse M. et al. (Eds), *Vers une école juste et efficace*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 205.

Lacroix J., « La participation parentale collective en milieu précarisé, un outil pour une éducation équitable ? », *Les analyses de la FAPEO*, 2010.

Marcelle H., Ouâmara A. Rea A., *Bruxellois en Classe(s). La dualisation de l'enseignement à Bruxelles*, Former pour émanciper, 2009.

Jacobs D. et al., *L'ascenseur social reste en panne. Les performances des élèves issus de l'immigration en Communauté française et en Communauté flamande*, Fondation Roi Baudouin, mai 2009.

Mangez E., Joseph M., Delvaux B., « Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. Collaboration, lutte, repli, distanciation », Communauté française-CERISIS-UCL, octobre 2002.

Sampon V., « La participation parentale dans l'Enseignement officiel en Communauté française (Vol. III) », *Étude FAPEO*, 2008.

Van Peteghem O., « La participation parentale dans l'Enseignement officiel en Communauté française (Vol. I) », *Étude FAPEO*, 2006.

Van Peteghem O., « La participation parentale dans l'Enseignement officiel en Communauté française (Vol. II) », *Étude FAPEO*, 2007.

Classes populaires/pauvreté/intégration sociale

ATD Quart Monde & Pascal Percq, *Quelle école pour quelle société ? Réussir l'école avec les familles en précarité*, Éditions Quart Monde – Chronique sociale, Lyon, 2012.

Coulangéon Ph., « La stratification sociale des goûts musicaux », *Revue française de sociologie* 1, 2003 (Vol. 44), pp. 3-33.

Délégué général aux Droits de l'Enfant, *Dans le vif du sujet. Rapport relatif aux incidences et aux conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles*, Communauté française de Belgique, novembre 2009.

Desmet H., Lahaye W. et Pourtois J.-P., *Transmettre. D'une génération à l'autre*, Paris, PUF, 2007.

de Villers Johanna, « La reproduction impossible. Entreprendre des études universitaires lorsqu'on est descendante d'immigrés maghrébins en Belgique », *Éducation et Sociétés*, n°12, 2003/2, p. 111-123.

Bonnefond A. (coordination), « À l'école des familles populaires. 1^{ère} partie : Lever les malentendus pour comprendre et être compris », Étude CGÉ, décembre 2009.

Glasman D., « Quelques interrogations sur le mot d'ordre d'implication des familles dans l'école », *Dossiers Éducation et formations*, 101, 1998, pp. 31-37.

Hoggart R., *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

Hugrée C., Alonzo P., *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin, 2010.

Ichou M., « Rapprocher les familles populaires de l'école. Analyse sociologique d'un lieu commun », *Dossiers d'études*, CNAF, n°125, 2010.

Lahire B., « La réussite scolaire en milieux populaires ou les conditions sociales d'une schizophrénie heureuse », *Ville-Ecole-Intégration*, n°114, septembre 1998, pp. 104-109.

Millet M. et Thin D., « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et Politiques*, n°54, 2005, pp. 153-162.

Montandon C., « Les relations des parents avec l'école », *Lien social et Politiques – RIAC*, 35, printemps 1996, pp. 63-74.

Paugam S., « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », *Études rurales*, juillet-décembre 2001.

Annexe

Grille d'entretien de groupe

Présentation de chaque personne, bref tour de table :

Qui est qui par rapport à l'AP ? Pouvoir situer les personnes présentes.

Historique de l'AP

- Comment l'AP a-t-elle été créée ? A l'initiative de qui ? Est-ce que cela a été facile, difficile, long, rapide ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Avec la direction, les enseignants, les autres parents ?
- Comment ces difficultés ont-elles été dépassées ?

Perception de l'évolution des relations dans l'école suite à la création de l'AP

- Quels changements ont été introduits ? Quels sont les bénéfices liés à la création de l'AP ? Qu'est-ce qui a changé dans l'école ?
- Quelles sont les difficultés qui existent toujours aujourd'hui ? Avec la direction, les enseignants, les autres parents ?
- Que faudrait-il améliorer, travailler ?
 - Au niveau de l'AP : est-ce que les règles de fonctionnement des AP (ROI, invitations, convocations, réunions, AG, PV, Comptes...) sont une aide ou un frein ? Sont-elles difficiles à suivre ? Avez-vous envisagé/imaginé un autre mode de fonctionnement ?
 - Au niveau de ce qu'offre l'école : vous donne-t-on les moyens de fonctionner ? Locaux ? Courrier ? Affichage ? Photocopieuse ?
 - Au niveau des rapports avec l'école et des possibilités d'agir ou non sur l'école ?
 - De quoi auriez-vous besoin pour mieux fonctionner ?

Le rôle de parent d'élève

- Être parent d'élève, pour vous, cela implique quoi ? Comment voyez-vous votre rôle ? Quelle devrait être pour vous la place idéale des parents à l'école ?
- Qu'est-ce que l'école, les enseignants, la direction, les auxiliaires vous demandent en tant que parents ? Est-ce que vous vous y retrouvez ?
- Comment voyez-vous les devoirs ? Quel rôle attend-on de vous ? Qu'est-ce que vous pouvez offrir à vos enfants comme accompagnement ? Quel rôle trouvez-vous juste d'avoir ?
- Quels sont les rôles respectifs des enseignants et des parents ? Comment peuvent-ils être complémentaires ? Eduquer, est-ce aussi le rôle de l'école ?

La communication avec le personnel enseignant

- Comment se passe la communication avec :
 - o Les enseignants ?
 - o La direction ?
 - o Les auxiliaires/éducateurs ?
 - o Le CPMS ?
- Pensez-vous que la création de l'AP a permis d'améliorer cette communication ?
- Qu'est-ce que l'école a mis à votre disposition ?
- Que souhaiteriez-vous de plus dans vos rapports avec l'école ?
- Que souhaiteriez-vous voir changer/améliorer ?

L'école, ça représente quoi ?

- C'est quoi l'école pour vous ?
- Quelle place a-t-elle dans l'éducation de votre enfant ?
- Quelles ambitions placez-vous dans la scolarité ?

Et la FAPEO ?

- Comment percevez-vous le soutien de la FAPEO ?
- Est-ce cet accompagnement est suffisant ?
- Quelles seraient vos demandes vis-à-vis de la Fapeo ?